

Collection
Mouvements sociaux

no MS0801
**La lutte en faveur du maintien
du Jardin zoologique du Québec**

Sayouba Ouédraogo

sous la direction de
Yvan Comeau
et la collaboration de
Luu Thuy-Diep

Copublication CRISES /CRIDES

janvier 2008



CRIDES : Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Mouvements sociaux – no MS0801
«La lutte en faveur du maintien du Jardin zoologique du Québec»
Sayouba Ouédraogo

ISBN-10 : **2-89605-284-4**
ISBN-13 : **978-2-89605-284-4**
EAN : **9782896052844**

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

SAYOUBA OUÉDRAOGO est détenteur d'un doctorat en service social de l'Université Laval. Sa thèse porte sur les dynamiques d'émergence et de développement des groupements villageois au Burkina Faso. L'auteur a débuté ses études graduées en assistantat social au Maroc, à l'Institut national de l'action sociale de Tanger. Par la suite, il a obtenu son diplôme supérieur en travail social (option des services sociaux et de l'éducation spécialisée) à Dakar au Sénégal.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| LISTE CARTE ET TABLEAUX | xi |
| SIGLES ET ACRONYMES | xiii |
| RÉSUMÉ | xv |
| INTRODUCTION | 1 |
| 1. LES SOURCES DE DONNÉES | 3 |
| 1.1. Les sources documentaires | 3 |
| 1.2. Les entrevues | 3 |
| 2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE | 5 |
| 2.1. Le milieu de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)..... | 5 |
| 2.1.1. L'environnement physique..... | 5 |
| 2.1.2. Les données historiques de Québec..... | 7 |
| 2.1.3. L'environnement socio-économique | 10 |
| 2.1.4. Les données démographiques..... | 11 |
| 2.1.5. Les données sociales | 15 |
| 2.1.6. Les données politiques | 16 |
| 2.2. Le secteur récréo-touristique et le JZQ..... | 17 |
| 2.2.1. L'État et le secteur récréo-touristique | 17 |
| 2.2.2. Le Jardin zoologique du Québec | 18 |
| 2.3. La chronologie des évènements..... | 20 |
| 2.4. Les acteurs en présence | 26 |
| 2.4.1. Le groupe en lutte..... | 26 |
| 2.4.2. Les opposants | 31 |
| 2.5. Les intérêts en cause | 34 |
| 2.6. Les enjeux de la lutte | 36 |

| | | |
|--------|--|----|
| 3. | L'ÉMERGENCE DE LA COALITION CONTRE LA FERMETURE DU JARDIN ZOOLOGIQUE DU QUÉBEC (JZQ) | 37 |
| 3.1. | La situation de privation, de désaccord et de conflit | 37 |
| 3.1.1. | Les types de privations en cause..... | 37 |
| 3.1.2. | La situation de désaccord et de conflit | 39 |
| 3.2. | La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs..... | 41 |
| 3.2.1. | Le diagnostic de la fermeture du Jardin zoologique..... | 42 |
| 3.2.2. | Le pronostic en faveur du maintien du Jardin zoologique..... | 43 |
| 3.3. | La constitution et le maintien de l'identité de la coalition..... | 44 |
| 3.4. | Les courts-circuits de solidarité..... | 46 |
| 4. | LE DÉVELOPPEMENT DE LA COALITION CONTRE LA FERMETURE DU JZQ | 49 |
| 4.1. | Les opportunités | 49 |
| 4.1.1. | L'ouverture de la structure politique | 49 |
| 4.1.2. | La tradition de protestation contre les gouvernants..... | 50 |
| 4.1.3. | L'existence d'une base associative forte | 50 |
| 4.1.4. | Les divisions de la classe politique et les alignements des élites à la cause de la coalition..... | 52 |
| 4.1.5. | La perspective des élections fédérales en 2005 | 53 |
| 4.1.6. | L'intervention des corps intermédiaires | 54 |
| 4.2. | La conduite de la lutte | 54 |
| 4.2.1. | Le leadership | 55 |
| 4.2.2. | Le calcul rationnel des membres de la coalition..... | 56 |
| 4.2.3. | L'information | 57 |
| 4.2.4. | Les ressources..... | 58 |
| 4.2.5. | Les stratégies employées dans la lutte..... | 59 |
| 5. | LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE | 71 |
| 6. | L'ÉVALUATION DE LA LUTTE | 73 |
| 6.1. | Sur le plan de la répartition..... | 73 |
| 6.1.1. | La répartition économique..... | 73 |
| 6.1.2. | La répartition politique | 74 |
| 6.1.3. | La répartition idéologique | 75 |

| | | |
|--------|--|----|
| 6.2. | Sur le plan de l'organisation..... | 76 |
| 6.2.1. | L'autonomie | 76 |
| 6.2.2. | La mobilisation..... | 77 |
| 6.2.3. | La solidarité..... | 78 |
| 7. | LES PISTES DE RENOUVELLEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA FERMETURE DU JZQ..... | 79 |
| 8. | LA PRÉSENTATION DE LA COALITION POUR LA RÉOUVERTURE DU JZQ OU SOS ZOO | 81 |
| 8.1. | L'émergence de SOS Zoo | 81 |
| 8.1.1. | La situation de privation, de désaccord et de conflit | 83 |
| 8.1.2. | La construction collective des schèmes d'interprétation..... | 84 |
| 8.2. | Le développement du JZQ..... | 86 |
| 8.2.1. | Les opportunités politiques | 86 |
| 8.2.2. | Les stratégies de SOS Zoo..... | 88 |
| 8.3. | L'évaluation de SOS Zoo | 90 |
| 8.3.1. | Sur le plan de la répartition | 90 |
| 8.3.2. | Sur le plan de l'organisation..... | 91 |
| | BIBLIOGRAPHIE..... | 93 |
| | ANNEXE - LES ORGANISMES MEMBRES DE LA COALITION..... | 99 |

LISTE CARTE ET TABLEAUX

| | | |
|-----------|--|----|
| CARTE 1 | Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)..... | 6 |
| TABLEAU 1 | Population de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) selon l'état matrimonial | 13 |
| TABLEAU 2 | Population de la CMQ âgée de 20 ans et plus selon le plus haut niveau DE scolarité atteint | 14 |
| TABLEAU 3 | Nombre de logements privés dans la CMQ..... | 15 |
| TABLEAU 4 | Différents acteurs et intérêts de la lutte | 35 |

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|-------|--|
| ACQ | Action civique de Québec |
| ADQ | Action démocratique du Québec |
| ASHRQ | Association hôtelière de la région de Québec |
| BQ | Bloc québécois |
| CCEQ | Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec |
| CCQ | Chambre de commerce de Québec |
| CMQ | Communauté métropolitaine de Québec |
| CMSQ | Conseil des monuments et sites du Québec |
| FSHQ | Fédération des sociétés d'histoire du Québec |
| IN 1 | Première personne interrogée |
| IN 2 | Deuxième personne interrogée |
| IN 3 | Troisième personne interrogée |
| IN 4 | Quatrième personne interrogée |
| IN 5 | Cinquième personne interrogée |
| IN 6 | Sixième personne interrogée |
| JZQ | Jardin zoologique du Québec |
| OC | Option capitale |
| PCC | Parti conservateur du Canada |
| PCQ | Parti conservateur du Québec |
| PLC | Parti libéral du Canada |
| PLQ | Parti libéral du Québec |
| PQ | Parti québécois |
| REMI | Regroupement des événements majeurs de la région de Québec |
| RMQ | Renouveau municipal de Québec |
| RMR | Région métropolitaine de recensement |
| RVN | Regroupement ville nouvelle |
| SEPAQ | Société des établissements de plein air du Québec |
| SFPQ | Syndicat de la fonction publique du Québec |
| SMQ | Société des musées du Québec |
| SPSNQ | Société des parcs de sciences naturelles du Québec |
| UN | Union nationale |
| VQ | Vision Québec |

RÉSUMÉ

Cette monographie présente la lutte en faveur du Jardin zoologique du Québec (JZQ). La lutte est menée par deux coalitions : la coalition contre la fermeture du JZQ et la coalition pour sa réouverture, SOS Zoo, la seconde découlant des cendres de la première. Cette lutte a connu une période très active (au temps de la coalition contre la fermeture) et une période relativement moins active (lors de la coalition pour sa réouverture).

La coalition contre la fermeture du JZQ a débuté en novembre 2005 et a pris fin en mars 2006. Elle avait pour but d'empêcher la fermeture de l'institution. Ce but n'a pas été atteint et cette coalition a été dissoute avec l'entrée en vigueur de la décision de fermer le zoo. La coalition SOS Zoo a émergé en mai 2006 et était encore en activité au début de 2007, période où j'ai fini de rédiger cette monographie.

Cette monographie s'arrête donc à cette étape de parcours bien que la lutte continue son chemin.

Sayouba Ouédraogo

INTRODUCTION

Cette monographie a été produite dans le cadre d'un projet de recherche d'Yvan Comeau (chercheur principal) et de Martine Duperré (cochercheuse), tous deux professeurs à l'Université Laval. Le projet est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, dans le cadre de ses programmes réguliers de soutien à la recherche dans les universités.

La présente monographie a été réalisée à l'aide de la *Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives* de Comeau (2005). La lutte en faveur du JZQ comprenait en fait deux coalitions : la coalition contre sa fermeture et la coalition pour sa réouverture. La première coalition a été mise sur pied par la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec (CCEQ), initialement pour convaincre le gouvernement Charest de maintenir le JZQ ouvert et, entre autres, de poursuivre son développement. Cette coalition était très large. Elle avait le soutien de la population et d'un nombre important d'entrepreneurs et de politiciens. Malgré la forte pression populaire, la décision gouvernementale de fermer est entrée en vigueur le 31 mars 2006, entraînant la dissolution de cette coalition. Peu de temps après est apparue SOS Zoo. Créée dans la deuxième quinzaine de mai 2006, cette dernière coalition se donne pour but la réouverture de l'institution. SOS Zoo est en fait une métamorphose de la défunte coalition. Elle s'inscrit dans sa continuité.

La présentation de la coalition contre la fermeture sera organisée en cinq rubriques : l'émergence, le développement, le dénouement, l'évaluation et les pistes de renouvellement. Le chapitre sur l'émergence fera part de la situation de privation, qui résulterait de la fermeture du JZQ et des éléments du désaccord. Elle présentera les protagonistes, la construction collective des schèmes d'interprétation, la constitution et le maintien de l'identité collective ainsi que les courts-circuits de solidarité de la coalition. Le chapitre sur le développement traitera des opportunités politiques et de la conduite de la lutte, en ce qui concerne le leadership, la rationalité, l'information, les ressources, les stratégies et les organismes concurrents. Par la suite seront présentés les chapitres sur le dénouement et l'évaluation. Enfin, le dernier chapitre mettra en évidence SOS Zoo et plus précisément son émergence, son développement, son dénouement et son bilan de parcours.

Mais avant d'aborder plus directement la lutte, il est important de connaître les procédures de cueillette de l'information.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Les informations qui forment la présente monographie sont principalement de nature qualitative. Elles ont été recueillies à partir des documents pertinents ainsi que des entrevues formelles et des conservations informelles avec des acteurs de la lutte.

1.1. Les sources documentaires

Les sources documentaires utilisées aux fins de cette monographie sont essentiellement des articles de journaux et des rapports publiés par la coalition et ses alliés

Elles sont aussi constituées de documents électroniques produits par la coalition et disponibles sur ses sites Internet et ceux de ses organismes membres. Sont également utilisées les banques de données de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

La recherche documentaire a eu lieu de mi-octobre à mi-novembre 2006. Les recherches documentaires ont été menées avec des moteurs de recherches comme *Google* et *Biblio-branchée* de l'Université Laval, et avec ceux qui sont disponibles sur les sites de la coalition et de ses organismes membres, en particulier la *SFPQ express*.

1.2. Les entrevues

J'ai procédé à des entrevues entre le 15 novembre et le 7 décembre 2006. En tout, six acteurs de la lutte ont été interrogés. Les entrevues ont duré chacune en moyenne une heure. Il n'a pas été possible de varier les informateurs, car seuls les membres du groupe en lutte ont bien voulu collaborer. Quant aux opposants, mes demandes de rendez-vous n'ont pas abouti. Les rendez-vous étaient précédés d'échanges de courriels et parfois d'un appel téléphonique pour le lieu et l'heure du rendez-vous. Cinq des six entrevues ont eu lieu au bureau du répondant. Une seule entrevue a eu lieu au domicile du répondant. Les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites. Parmi les six personnes interrogées, une seule n'était pas membre très actif de la lutte et quatre étaient des femmes qui avaient une très bonne connaissance entourant la lutte du JZQ.

2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

La présentation générale de la lutte comprend le milieu, la chronologie des événements, les acteurs en présence ainsi que les intérêts et enjeux en cause.

2.1. Le milieu de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

La lutte en faveur du JZQ est apparue dans un milieu particulier qui a marqué son émergence et son développement. Cette lutte a par ailleurs une dimension provinciale et, à plusieurs égards, des implications sur le plan national. Mais avant tout, cette lutte concerne principalement la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et oppose, d'une part, la coalition contre la fermeture du JZQ, puis la coalition SOS Zoo et, d'autre part, le gouvernement libéral de Jean Charest. Cette partie porte sur les aspects physique, historique, économique, démographique, social et politique de la CMQ. Les phénomènes ayant une incidence sur l'apparition de la lutte sont retenus pour cette présentation.

2.1.1. *L'environnement physique*

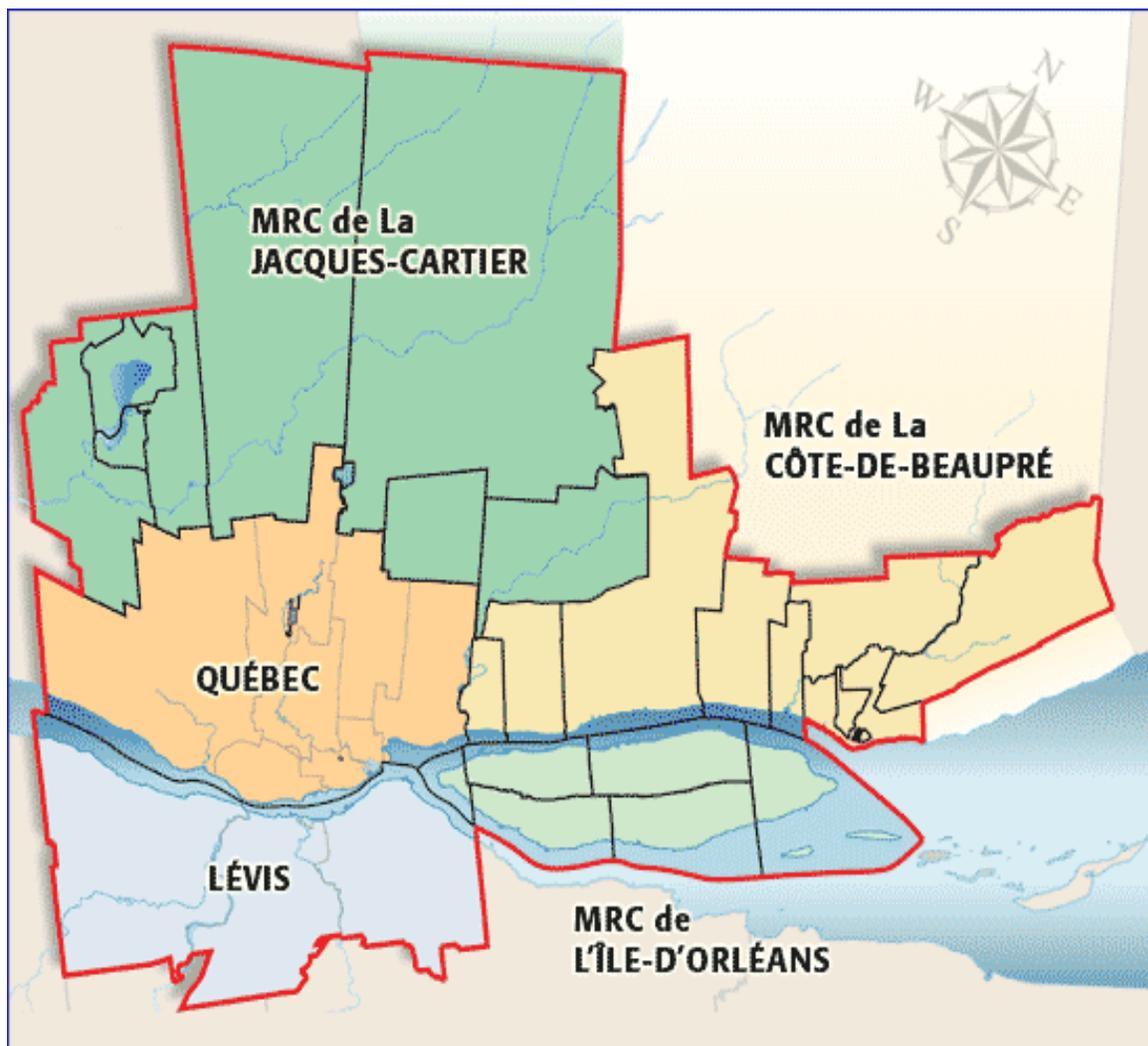
Le territoire de la CMQ est localisé au cœur des régions administratives de la Capitale-Nationale (03) et de Chaudière-Appalaches (12). Il comprend les villes de Québec et Lévis ainsi que les municipalités régionales de comté de la Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans, comme le montre la carte 1. Il s'étend sur une superficie de 3 347 kilomètres carrés.

La topographie du territoire de la CMQ est d'une grande variété. Cette diversité est liée au fait que le territoire est situé à l'intersection de trois grandes régions naturelles : les Appalaches, les basses terres du Saint-Laurent et le Bouclier canadien.

L'hydrographie de la CMQ présente plusieurs rivières et lacs d'importance très variable. Les principales rivières du territoire se déversent dans le Saint-Laurent. Sur la Rive-Nord, on retrouve les rivières Jacques-Cartier, Cap-Rouge, Saint-Charles, Beauport, Montmorency, Sault-à-la-Puce et Sainte-Anne. La Rive-Sud est parcourue par les rivières Chaudière, Beauvillage et Etchemin. On ne retrouve aucun cours d'eau important sur l'île d'Orléans.

Le climat de la CMQ peut être qualifié de tempéré à caractère continental humide. La température moyenne peut atteindre 19°C en juillet. Par contre, elle se situe à -12°C en janvier. Les variations quotidiennes peuvent atteindre 20°C en certaines occasions, principalement en hiver. Il y tombe entre 1 070 mm et 1 530 mm d'eau annuellement, dont environ 30 % sous forme de neige. Près de 70 % du territoire de la CMQ est couvert de forêts.

CARTE 1
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)



Source : <http://www.cmquebec.qc.ca/geo.php>

2.1.2. Les données historiques de Québec

Je présenterai davantage l'histoire de la ville de Québec, qui semble se confondre avec celle de la CMQ. Selon l'historienne Louise Côté, l'histoire de la ville de Québec peut être répartie en 5 périodes distinctes : l'époque des Amérindiens ou le temps de Stadaconé (1535-1543), l'établissement français (1608-1763), les années de grandes activités (1790-1880), la formation d'une région (1880-1945) et enfin la création d'un nouvel ensemble urbain (1945-2000).

► L'époque de Stadaconé (1535-1543)

Cette époque est marquée par l'occupation du lieu par des Amérindiens et une première tentative d'occupation française. En fait, en septembre 1535, Jacques Cartier jette l'ancre près de l'embouchure d'une rivière qu'il nomme Sainte-Croix (aujourd'hui Saint-Charles). À la recherche des richesses et d'une nouvelle route vers l'Asie, il explore cette partie de l'Amérique septentrionale au nom du roi de France, François 1^{er}. Sur l'emplacement actuel du parc Cartier-Brébeuf, un capitaine du nom de Malouin fait ériger un fort de pieux. À proximité, se trouve le village de Stadaconé, qui compte environ cinq cents Iroquoiens. Ces habitants sont là depuis plus de six millénaires et vivent de la chasse, de la pêche et de la culture de maïs, de courges et de haricots.

Les premiers Européens souffrent beaucoup du froid, de la neige, de la faim et surtout du scorbut, qui décime une partie de l'équipage. Sauvés par une tisane de cèdre blanc, les survivants retournent en France dès le mois de mai 1536. Ils emportent avec eux quelques habitants de Stadaconé dont le chef du village, Donnacona. Ces derniers ne reverront jamais l'Amérique.

Agissant sous les ordres du lieutenant général Jean-François de La Rocque de Roberval, Cartier revient en 1541 avec cinq navires pour fonder une colonie. Il choisit de s'établir à l'embouchure d'une rivière qui portera le nom de Cap-Rouge. L'hiver est difficile; le scorbut et le harcèlement des autochtones devenus hostiles, incitent Cartier à retourner en France. Il rapporte une cargaison de pyrite de fer et de quartz qu'il prend pour de l'or et des diamants. Un autre Français, sieur de Roberval, tente à son tour de s'établir au même endroit. Le scorbut fait à nouveau des ravages. En juin 1543, on rapatrie les colons, mettant ainsi fin à la première tentative de peuplement français en Amérique du Nord.

► *L'établissement français (1608-1763)*

L'établissement français marque le début de la colonisation française. Il connaît la mise sur pied d'un comptoir français puis la transformation de celui-ci en ville et la conquête britannique de cette ville française en Amérique du nord.

À la demande de Pierre Dugua, sieur de Mons, et détenteur d'un monopole de commerce, Samuel de Champlain débarque en juillet 1608 sur le lieu-dit Québec pour établir un comptoir de traite de fourrures. Le site choisi semble idéal. Du haut du promontoire, le cap Diamant, il est facile d'observer et de contrôler les allées et venues sur le fleuve Saint-Laurent. À cet endroit, celui-ci n'a qu'un kilomètre de largeur. Le mot *kebek* signifie d'ailleurs, en langue algonquienne, « là où le fleuve rétrécit ». Champlain fait construire une *abitation* de bois qui sert à la fois de résidence, de fort et de magasin pour les marchandises de traite, la nourriture et la fourrure. Une palissade de pieux, des canons, un fossé et un pont-levis en protègent l'accès. Dès 1609, des groupes d'Amérindiens y viennent régulièrement échanger des fourrures contre des produits européens. Québec devient aussi un point de ralliement missionnaire avec l'arrivée des Récollets en 1615. Un fort, construit sur le cap, marque la naissance de la Haute-Ville.

À partir de 1627, la compagnie des Cent-Associés devient responsable du peuplement de la colonie. Elle nomme Charles Huault de Montmagny au poste de gouverneur. Il doit transformer le comptoir de Québec en une ville. Dès son arrivée, en 1636, cet homme fait tracer de nouvelles rues et la première artère extérieure, le grand chemin de Cap-Rouge ou chemin Saint-Louis. Québec accède officiellement au rang de capitale de la Nouvelle-France en 1663.

Le territoire de Québec est aussi convoité par les Britanniques, qui débarquent en juin 1759 avec une imposante flotte. La guerre éclate le 12 juillet entre les Britanniques et les Français, détruisant plus de 200 maisons. Les Britanniques remportent la guerre, obligeant la capitale de la Nouvelle-France à capituler.

La guerre s'étend à Montréal qui tombe à son tour dans les mains britanniques en avril 1760. Trois ans plus tard, la plupart des possessions françaises d'Amérique du Nord sont cédées à la Grande-Bretagne. L'ancienne capitale de la Nouvelle-France devient celle de la « *Province of Quebec* ».

► ***Les années de grandes activités (1790-1880)***

Ces années sont caractérisées par le développement du commerce. En fait, dès le début du XIX^e siècle, le port de Québec connaît une croissance spectaculaire. Il accède même au troisième rang des ports d'Amérique, après ceux de New-York et de la Nouvelle-Orléans. De 1830 à 1865, jusqu'à 30 000 immigrants britanniques passent par Québec chaque année. On expédie du blé et de la potasse, mais surtout des produits forestiers, qui représentent les trois quarts des exportations.

Parallèlement au développement du commerce, on assiste à la naissance de petites entreprises artisanales le long des rivières Saint-Charles, Cap-Rouge, Cabane-aux-Taupiniers (ruisseau du Moulin) et surtout Beauport. On y trouve des moulins à clous, à allumettes, à farine, à huile et à tabac, ainsi qu'une importante brasserie. À Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, on fabrique des mocassins, des paniers et des raquettes. Dans le reste du territoire, prédominent l'agriculture et la coupe de bois.

► ***La période de formation de la région (1880-1945)***

Cette période connaît le développement des voies de communication et celui de l'industrialisation et des services. Le développement des voies de communication concerne notamment la modernisation de ses installations portuaires, la construction des voies ferrées, des silos à grains et des entrepôts ; puis, dans les années 1920, la construction d'un deuxième secteur portuaire à l'Anse-au-Foulon.

La capitale s'impose comme centre industriel régional. Les fabriques de corsets, de meubles et de produits du tabac contribuent à sa renommée, de même que les usines d'armement et de munitions pendant les deux grandes guerres mondiales. La ville de Québec développe aussi le secteur des services et notamment le commerce de gros et de détail.

► ***La période de 1945-2000***

Cette période est marquée par la création d'un nouvel ensemble urbain. En fait, la ville de Québec oriente davantage son économie vers les services, la finance, les assurances et le commerce. À partir des années 1960, la Révolution tranquille aidant, la fonction publique devient aussi un secteur privilégié d'emplois. Toutefois, la crise économique des années 1980 entraîne la diminution des emplois dans la fonction publique et souligne le besoin de diversifier davantage l'économie.

Conséquemment au développement économique, la gestion des déchets domestiques, des eaux usées et du transport en commun affecte de plus en plus la région de Québec. Pour résoudre certains problèmes et aussi pour répondre aux besoins d'une région en pleine croissance, le gouvernement provincial crée la Communauté urbaine de Québec (CUQ) en 1969. Cet organisme met sur pied la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, voit au traitement des eaux usées et fait construire un incinérateur régional. Il n'est cependant pas facile de concilier les besoins et les attentes des treize municipalités membres de la CUQ. En 2000, dans le cadre d'une réforme municipale majeure, le gouvernement du Québec décide de fusionner les municipalités des trois principales régions urbaines du Québec. Il crée donc le 1^{er} janvier 2002 une nouvelle ville de Québec (CMQ) dont le territoire comprend les treize villes de la CUQ.

2.1.3. L'environnement socio-économique

Sur le plan économique, la CMQ présente une économie prospère. En effet, de 1987 à 2002, le PIB de la Communauté s'est accru de 47,5 %, comparativement à 36,5 % pour la province et 32,5 % pour la région de Montréal (Communauté métropolitaine de Québec, 2006 : 8). En 2005, la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec a obtenu la quatrième place sur vingt régions métropolitaines du Canada et du Nord-Est des États-Unis pour sa vitalité économique. Cette croissance n'était cependant pas assez forte pour atteindre le niveau moyen de richesse du Canada. Celui-ci a été évalué à 34 150 \$ en 2005 alors qu'à Québec, il était estimé à 29 620 \$ (Communauté métropolitaine de Québec, 2006 : 8). Le revenu moyen des ménages de la CMQ était estimé en 2001 à 41 864 \$ tandis qu'il atteignait 46 752 \$ au Canada et 59 009 \$ dans la région d'Ottawa.

La structure économique du territoire de la CMQ est dominée par le secteur des services, lequel occupe 85,1 % de tous les emplois. Depuis 1987, la croissance du produit intérieur brut y a souvent dépassé la moyenne des autres agglomérations comparables au Canada. Une forte création d'emplois, des revenus disponibles et des investissements en progression caractérisent actuellement l'économie de la CMQ (Communauté régionale de Québec, 2006).

En termes de création d'emplois, 15 000 nouveaux postes ont été créés dans la CMQ en 2005, soit une augmentation de près de 4 % de l'emploi total (CNW-Telbec, 2007). Cette créativité d'emplois place la région de Québec en tête du palmarès des 20 agglomérations avec une nette avance sur Vancouver (2,5 % de croissance d'emploi) et Toronto (2,1 %). Le secteur industriel est la principale source d'emplois avec plus 7 000 nouveaux emplois. On attribue d'ailleurs à ce secteur 16 % des emplois totaux créés dans la région (CNW-Telbec, 2007).

Les emplois dans le secteur qui comprend de fait l'entreprise du JZQ représentent une part faible des emplois totaux (2,1 % de la population active totale). Ce taux est sensiblement inférieur à celui de la moyenne canadienne qui est évalué à 2,4 % (Communauté métropolitaine de Québec, 2006). En ce qui concerne la consommation culturelle, les dépenses moyennes par ménage dans la RMR de Québec en 1997 et en 2001 (respectivement de 894 \$ et de 702 \$, en baisse de 21,5 %), ont été inférieures aux moyennes nationale et provinciale et à celle de toutes les RMR en 2001 (Communauté régionale de Québec, 2006).

Sur le plan touristique, 14 % des institutions muséales du Québec se situent sur le territoire de la CMQ, pour une population qui ne représente que 9 % de celle du Québec (Communauté métropolitaine de Québec, 2006). Environ 5 millions de touristes visitent annuellement la région métropolitaine de Québec et y dépensent plus de 1,8 milliards de dollars. On estime que 16 000 emplois directs et indirects en personnes-année sont créés par les dépenses d'opération, alors que 5 500 emplois directs et indirects sont attribuables au tourisme culturel (Communauté métropolitaine de Québec, 2006). Les dépenses dans le domaine de la culture ont totalisé 1,3 milliard de dollars dans les seules régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches en 1996-1997 (Communauté métropolitaine de Québec, 2006).

En somme, le PIB de la CMQ connaît une croissance de 3,9 %, soit 0,5 % de plus que la moyenne canadienne, et une hausse de 8,5 % de ses investissements non résidentiels. La population active (68 %) est au-dessus de la moyenne des autres régions métropolitaines. Quant au revenu personnel disponible, il connaît une augmentation de 5,4 % dans la CMQ (CNW-Telbec, 2007). Le taux de chômage est relativement bas, il est estimé à 7,4 % (*ibid.*).

2.1.4. Les données démographiques

Sur le plan démographique, la CMQ a une population de 717 600 habitants en 2006. Ceci fait d'elle la deuxième plus grande communauté métropolitaine au Québec, la septième au Canada et la 503^e au monde en 2006 (Wikipédia, 2006c).

La population de la CMQ est assez homogène. Lors du recensement de 2001, les habitants de la ville se définissaient comme blancs à plus de 98 %, catholiques à plus de 90 % et de langue maternelle française à plus de 96 %. Par ailleurs, la proportion d'immigrants est basse par rapport à la proportion d'habitants nés au Québec (moins de 4 % d'immigrants). En 2001, 32,5 % de la population de la CMQ pouvait converser en anglais, comparativement à 41,8 % dans la CM de Sherbrooke et 59,8 % dans la CM de Montréal (Communauté métropolitaine de Québec, 2006 : 8).

La croissance de la population tend à diminuer et le vieillissement à s'accroître. Ces faits s'expliquent par le taux de natalité, l'immigration internationale et les soldes migratoires interprovinciaux qui sont relativement bas dans la CMQ. Les statistiques de 1991 à 2001 ont montré un taux de croissance démographique faible pour la CMQ (5,8 %), comparativement à Montréal (6,8 %), Edmonton (11,5 %) ou Ottawa (12,9). En 2005, elle a été de l'ordre de 1 % (CNW-Telbec, 2007).

En outre, la population de la CMQ est vieillissante. L'âge médian de la population est de 39,5 ans. Les statistiques prévoient 48,1 ans en 2021. La région est par ailleurs une des régions qui ont un faible taux de rétention des immigrants. Les perspectives démographiques sont d'ailleurs inquiétantes. En fait, le nombre de personnes de 15-24 ans cessera de pouvoir remplacer les 55-64 ans qui iront à la retraite.

Quant à la situation matrimoniale, elle reste marquée par une forte régression sur tous les types de situations matrimoniales. Le tableau 1 illustre ces régressions entre 2002 et 2006.

TABLEAU 1
Population de la Communauté métropolitaine
de Québec (CMQ) selon l'état matrimonial

| TYPE DE SITUATION MATRIMONIAL | 2002 | 2006 |
|--|-------------|-------------|
| Jamais marié(e)s légalement | 190 045 | 180 100 |
| Légalement marié(e)s et non séparés | 152 380 | 140 900 |
| Séparés mais toujours légalement marié(e)s | 9 820 | 9 355 |
| Divorcé(e)s | 45 040 | 42 865 |
| Veuf(ve)s | 26 425 | 25 365 |
| Personnes vivant seules | 79 595 | 77 395 |
| Immigrant(e)s | 17 005 | 16 420 |

Source : Statistique Canada 2006.

La situation matrimoniale à Québec montre une régression du nombre de couples mariés de 2006 par rapport à 2002.

TABLEAU 2
Population de la CMQ âgée de 20 ans et plus
selon le plus haut niveau DE scolarité atteint

| | 2002 | 2006 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Effectif | 393 785 | 371 280 |
| Niveau inférieur à la 9 ^e | 46 460 | 44 865 |
| Grades 9 à 13 | 110 870 | 105 430 |
| Études collégiales | 94 350 | 88 180 |
| Études universitaires | 98 100 | 91 370 |
| Taux de chômage (15 ans et plus) | 7,3 % | 7,5 % |

Source : Statistique Canada 2006.

L'évolution des niveaux de scolarité les plus élevés montre une diminution du nombre global de personnes dans tous les plus hauts niveaux de scolarité.

2.1.5. Les données sociales

Dans ce tableau, on peut remarquer une diminution des deux types de logement entre 2002 et 2006. La baisse du logement possédé est davantage plus importante que celle du logement loué.

TABLEAU 3
Nombre de logements privés dans la CMQ

| | 2002 | 2006 |
|--------------------|----------------|----------------|
| Logements possédés | 115 550 | 106 960 |
| Logements loués | 111 965 | 109 430 |
| TOTAL | 227 550 | 215 960 |

Source : Statistique Canada 2006.

En matière d'équipement de loisirs, la CMQ compte un grand nombre de centres de loisirs. Parmi les activités de loisirs, on peut citer les activités de plein air (camping, chasse et pêche, golf, motoneige, etc.) et les camps d'été. En hiver, la motoneige et le ski font partie des activités les plus populaires dans la région. La raquette s'ajoute au groupe d'équipement ayant servi autrefois de moyen de transport dans un climat rigoureux. Peu importe la saison, il y a toujours un festival ou deux dans la région, le Carnaval de Québec par exemple.

En matière de réseau social, bien que je ne puisse le mesurer précisément, il est tout de même possible de dire que la région compte un nombre important d'associations, de coopératives, d'organismes communautaires (cuisines collectives, restaurants populaires, groupes d'achat, etc.), ainsi que des regroupements nationaux d'organismes, sans compter les ordres et les associations professionnelles.

2.1.6. Les données politiques

Trois paliers de gouvernement marquent le paysage politique de la CMQ : le fédéral, le provincial et le municipal. Je me contenterai ici de nommer les partis qui ont des élu(e)s aux différentes assemblées constitutives, à savoir la Chambre des communes, l'Assemblée nationale et le Conseil municipal.

Au niveau fédéral, le Parti conservateur du Canada (PCC) forme depuis janvier 2006, un gouvernement minoritaire. Avant lui et depuis le début de la lutte, le Parti libéral du Canada (PLC) était également en situation minoritaire, et ce, depuis juin 2004.

Au niveau provincial, le Parti libéral du Québec (PLQ) prend le pouvoir en 2003, avec 76 députés et 46 % des voix. À mesure que le temps avance, ce parti affiche de plus en plus clairement sa tendance libérale-conservatrice. Le PQ forme l'Opposition officielle avec 45 députés et 33,2 % des voix. Quant à l'ADQ, elle a obtenu 4 sièges pour 18,2 % des suffrages en 2003.

Au niveau municipal, les partis politiques représentés au Conseil municipal de Québec sont l'Action civique de Québec (ACQ), le Renouveau municipal de Québec (RMQ) et la Vision Québec (VQ). Les autres partis présentement autorisés en vertu de la Loi électorale sont l'Option capitale (OC) et le Regroupement ville nouvelle (RVN). Depuis novembre 2005, la ville de Québec est dirigée par la mairesse de la Ville de Québec, Madame Andrée P. Boucher, mairesse indépendante : elle décèdera subitement en août 2007. La chef de l'Opposition officielle est madame Ann Bourget, du RMQ. Le tableau suivant présente les partis politiques municipaux de Québec.

Les données physiques, historiques, économiques, démographiques, sociales et politiques informent sur le contexte global dans lequel est apparue la lutte en faveur du JZQ. Des données relatives au secteur d'activités de cette institution permettront de mieux connaître les phénomènes qui sont en rapport direct avec la lutte.

2.2. Le secteur récréo-touristique et le JZQ

Cette partie vise à informer sur le JZQ. Pour ce faire, elle traitera, dans un premier point, des rapports généraux que ce secteur entretient avec l'État et, dans un deuxième point, elle présentera le JZQ.

2.2.1. L'État et le secteur récréo-touristique

Le tourisme se développe à un rythme important à travers le monde. Le tourisme culturel connaît une croissance beaucoup plus importante que le reste de l'industrie du voyage et du tourisme sportif (Commission canadienne du tourisme, 2004). Plus de 3,2 millions de Canadiens recherchent des activités axées sur les musées et les institutions culturelles (Research Resolutions et Consulting Ltd, 2002 : 9). Plus de 28 % des familles optent pour un parc thématique, un Jardin zoologique ou un aquarium (Commission canadienne du tourisme, 2004).

Le marché de ces institutions se départage en majorité entre le Jardin zoologique du Québec, le zoo de Granby, le zoo sauvage de Saint-Félicien, le parc safari d'Hemmingford et le Biodôme de Montréal. Celles-ci optent pour la différenciation de leur offre, baissant ainsi la concurrence. La clientèle étant en majorité des visiteurs régionaux et étrangers, la concurrence ne se joue pas tellement à l'intérieur du Québec. Elle est davantage portée sur la diversification des « sources de financement, des services, l'image dans les médias et le rapport qualité/prix » (IN 1).

En matière d'administration, l'État Québécois a un pouvoir de régulation par l'imposition d'un taux d'autofinancement. Dans le cas du JZQ, le gouvernement provincial a fixé ce taux à 60 %. Le rôle de l'État est capital pour le Jardin zoologique, car il en est le prescripteur et le financeur principal. En fait, son autorité est prédominante puisque la décision finale lui revient, soit de réaliser ou non les plans et de les financer ou non. Mais généralement, deux types de financement prévalent pour ces institutions : un financement privé ou public. Elles sont principalement gérées et financées par des villes ou des organismes à but non lucratif (Comité régional sur l'avenir du Jardin zoologique, 2005 : 15). Or, le côté public de leur mission, notamment les volets de conservation, d'éducation et de recherche, diminue leur capacité d'autonomie financière (*ibid.*).

Dans le contexte de la réingénierie de l'État, le gouvernement libéral exclut les projets dont la rentabilité est mise en doute. Compte tenu des difficultés financières et du manque d'achalandage du Jardin zoologique de Québec, le gouvernement refuse d'y investir à nouveau, malgré la pression de la population et les recommandations des comités en faveur de sa conservation.

Le rôle du gouvernement fédéral est limité puisque le secteur des jardins zoologiques et des parcs animaliers ne relève pas de ses compétences. N'étant pas le propriétaire des établissements, il refuse de s'impliquer de son propre chef et préfère attendre une demande officielle du gouvernement provincial avant de participer.

Malgré le dépôt d'une nouvelle politique touristique (Gouvernement du Québec, 2005), le secteur récréo-touristique est particulièrement touché par les compressions budgétaires. Pour l'année 2006, le ministère du Tourisme a reçu 20 millions \$ de moins dans le budget, soit une baisse de 12 % (Chouinard, 2006 : A10). D'ailleurs, le désengagement du gouvernement est de plus en plus manifeste dans le secteur récréo-touristique. Luc Fournier, vice-président exécutif et directeur général du Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI), signale le désengagement de l'État et mentionne que son rôle dans ce secteur est de plus en plus questionné. L'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ) le « tient responsable de la diminution du tourisme à Québec en 2005 [...] et estime qu'il serait considéré comme une dépense plutôt qu'un investissement » (Néron, 2005 : A3).

2.2.2. Le Jardin zoologique du Québec

Le JZQ est situé au 9300, rue de la Faune, Charlesbourg. Il est à 12 kilomètres du centre-ville de Québec. Il occupe un parc de verdure de 102 acres (ministère des Loisirs, de la Chasse et des Pêches, 1993 : 1). Il a été fondé en 1931 sous l'impulsion de Hector Lafferté et de Louis-Arthur Richard, alors ministre et sous-ministre à la Colonisation, la Chasse et les Pêcheries, à la suite d'une décision d'ajouter une mission de conservation zoologique à un projet de ferme expérimentale d'élevage d'animaux à fourrure. Les premiers animaux ont été introduits dès l'ouverture du parc en 1931. À ce moment-là, le zoo comptait des bâtiments administratifs, une zone réservée aux cages des animaux à fourrure et des enclos pour les grands herbivores.

En 1938, suite aux dommages causés par la crue de la rivière du Berger qui traversait le zoo, celle-ci a été réaménagée et de nouveaux bâtiments ont été construits, dont des quartiers d'hiver pour des oiseaux.

Le zoo a connu de grands aménagements dans les années 1950 et 1960 : construction du grand pavillon pour les primates et les fauves, de nombreux enclos (dont certains pour les ours polaires, les loutres, les marmottes, etc.), des jardins français, l'étang pour les flamants et les canards. Les années 1970 ont vu l'apparition de la petite ferme, de l'enclos pour les loups et les coyotes et des volières. L'aménagement horticole du site a été constamment en évolution.

En 1997, le zoo comptait un grand nombre d'espèces animales : fauves (lion, puma, jaguar, etc.), ours (ours polaire, ours noir, ours grizzly, etc.), grands herbivores (bison, orignal, cerf de Virginie, lama, etc.), oiseaux (passereau, hibou, flamant, oiseau de proie, oiseau aquatique, etc.), une collection de primates, des mustélidés, etc. La même année, le zoo a accueilli son 15 millionième visiteur.

Le JZQ du Québec compte cinq jardins thématiques (jardin de l'étang, jardin de la fontaine, jardin des senteurs, jardin de l'envol et jardin de la rivière) et sept zones d'exposition animale (les volières et étangs, le conservatoire, la côte des ours, les sentiers de l'Afrique, la forêt, la serre indo-australienne, la ferme). Il présente plus de 750 spécimens de 300 espèces animales différentes (Wikipédia, 2006).

Tout au long de la journée, des spectacles et des animations sont présentés sur le site. Le principal spectacle, « Les Ailes du monde », permet d'admirer des rapaces et autres oiseaux entraînés dans une agora en plein air. On présente des commentaires des aliments des différents animaux. Les guides animaliers présentent aux visiteurs des animaux comme le paresseux ou le boa constrictor, avec lesquels ils peuvent entrer en contact. Des personnages, comme le Jazoo, la mascotte à l'effigie d'un lémur, se promènent sur le site.

À partir des années 1990, les installations de zoo deviennent de plus en plus vieillottes et ne répondent plus aux standards internationaux de conservation d'espèces animales. De plus, certaines interrogations portent sur la pertinence de continuer à financer année après année un JZQ « qui, en plus, ne fait pas ses frais » (Comité régional sur l'avenir du zoo et de l'aquarium, 2005). Plusieurs solutions sont envisagées, dont la fermeture ou la vente du JZQ, mais la solution qui prévaudra sera la constitution de la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), qui aura la tâche de la gestion et de la rénovation du zoo.

Après deux ans de fermeture pour rénovation, le « nouveau » JZQ a ouvert ses portes en 2002. Mais, il était davantage tourné vers la mise en valeur des jardins, les oiseaux et les petits mammifères (bien que certaines espèces plus « grandes » aient été conservées). Les ambitieux objectifs de fréquentation n'ont pas été atteints. Cette basse fréquentation s'explique par la nouvelle orientation qui décevait certains visiteurs et par les coûts d'entrée ; en particulier, ceux pour une famille étaient considérés trop élevés par rapport aux coûts avant la rénovation. La direction a réagi les années suivantes en réduisant le prix d'entrée de manière générale, en offrant l'entrée gratuite aux enfants des familles résidant à Québec et en bonifiant progressivement l'offre en mammifères. Lors de la dernière année d'opération complète, le JZQ a compté 63 employés permanents, 182 bénévoles et 165 800 visiteurs.

2.3. La chronologie des évènements

La chronologie des évènements présente certains événements importants d'avant, pendant et après la lutte. En s'y référant régulièrement, le lecteur pourrait avoir une meilleure compréhension de l'évolution de celle-ci.

À partir des années 1990 : Les installations du zoo vieillissent et doivent être rénovées pour répondre aux standards internationaux. Des interrogations se font de plus en plus entendre. Plusieurs solutions sont envisagées, dont la fermeture ou la vente.

En 1991 : Le directeur du Jardin zoologique parle d'un tournant dans l'histoire de son institution :

Là où le Jardin zoologique du Québec est sans doute à un tournant de son histoire, c'est dans les moyens et ressources disponibles pour lui permettre de jouer pleinement son rôle. Née en quelque sorte de la crise économique des années 1930, l'institution, après quelques décennies de développement continu, vit durement les conséquences de la crise économique des années 1980 qui force l'État à réduire certaines dépenses publiques. Le plein développement du potentiel éducatif et scientifique du Jardin zoologique, [...] commande des investissements majeurs que, seul, l'État n'est plus en mesure de supporter. La relance de l'institution vers l'an 2000 tient donc à la volonté et à la capacité du milieu et des partenaires, au plan local, régional et national, de participer, de s'impliquer, en concertation avec l'État, à la recherche d'une nouvelle forme institutionnelle de gestion et à des moyens de financement souples et efficaces.

Ministère des Loisirs, de la Chasse et des Pêches, 1993

Été 1994 : Le ministre Pierre Paradis annonce la fermeture des parcs ou leur prise en charge par le privé. Cette annonce est suivie par un appel d'offres. La Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ) propose un plan de prise en charge au ministre.

1995 : Un changement de gouvernement implique une nouvelle approche du dossier : abandon du processus d'appel d'offres, annonce d'ouverture du JZQ à différentes solutions et début de la cogestion avec la SPSNQ et le gouvernement.

1996 : Le transfert du JZQ à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) est effectif.

1997 : Le gouvernement du Québec confie au KPMG¹ le mandat de privatiser le JZQ : aucune proposition n'est retenue.

1998 : Le gouvernement du Québec confie à la SPSNQ le mandat de préparer une proposition de prise en charge. Cette dernière réalise des plans directeurs de développement, dont les recommandations provoquent une levée de bouclier contre le projet dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

1999 : Le ministre Paul Bégin met en place un comité interrégional pour le JZQ. Ce comité recommande que l'on complète les collections animalières. L'application de cette recommandation conduit, entre autres, au virage « oiseaux » et à l'horticulture.

2000 : Le gouvernement confie à la SPSNQ le mandat de préparer une nouvelle prise en charge. Celle-ci propose de nouveaux plans directeurs, confectionne un plan d'affaires de cinq ans et fait des démarches auprès des commanditaires importants.

2001 : Le gouvernement signe une entente de développement, qui comprend un bail emphytéotique² de 40 ans (bail André Boisclair), une entente de financement de 60 millions (pour le JZQ et l'aquarium) jusqu'en 2003 et une modification aux règlements de la SPSNQ (composition du conseil et inclusion de trois représentants du gouvernement). Mais il reste des questions non traitées, notamment celles des taxes foncières et du prêt des fonctionnaires.

¹ Réseau de services professionnels qui offrent des services de vérification et de fiscalité, ainsi que des services-conseils.

² Bail d'une longue durée.

2001- 2003 : Le JZQ ferme ses portes pour des raisons d'innovation et transfère ses collections.

2003 : Le JZQ ouvre à nouveau ses portes, mais son avenir est aussitôt remis en question. La raison est l'écart entre les résultats et la prévision. Une nouvelle entente de financement est conclue avec le gouvernement pour un an. Ce dernier rembourse les dettes des infrastructures, paie la taxe financière et le déficit d'exploitation. Enfin, le gouvernement actualise le plan d'affaires de cinq ans de la SPSNQ.

2004 : Le ministre Sam Hamad met en place un comité régional. Sur proposition de ce comité, le gouvernement annonce une nouvelle entente de financement pour un an, la réalisation d'études complémentaires, la publication d'un mémoire (recommandations).

7 janvier 2004 : Le ministre libéral Sam Hamad décide d'inclure l'hypothèse de démolir des installations du JZQ dans l'analyse portant son redressement financier. « Les élus péquistes et les représentants de la Chambre de commerce des entreprises de Québec se sont indignés que cette hypothèse soit envisagée. Par contre, les élus libéraux et les leaders de la chambre de commerce de Québec ont trouvé normal qu'elle soit à l'examen tout en se défendant qu'elle puisse devenir réalité. » (Boivin et Corbeil, 2004 : A2).

juin 2004 : Un comité régional sur l'avenir du JZQ reçoit un mandat du gouvernement libéral de recommander une solution permettant d'assurer la viabilité financière du JZQ à long terme, tout en permettant la poursuite de ses missions d'éducation, de recherche, de conservation et de récréation.

2 février 2005 : Le comité régional sur l'avenir du Jardin zoologique et du Parc aquarium du Québec remet son rapport et recommande, entre autres, le maintien des deux installations et leur transfert à la SEPAQ. Le scénario voulant qu'on ferme le zoo pour ne garder que l'aquarium est écarté par le comité mais pas par le gouvernement libéral (Herbert, 2005 : 3).

2 février 2005 : À la suite des recommandations du Comité régional, la direction du JZQ identifie des pistes d'amélioration, relativement à l'évolution de la collection animale et à l'aménagement des zones pour y accueillir les animaux.

mars 2005 : Le conseil d'administration du JZQ dresse son bilan et prépare le budget annuel. Mais il attendra, lui et ses partenaires, avec impatience la décision gouvernementale.

22 mars 2005 : Une rencontre publique de la direction de la SPSNQ demandant l'appui du milieu a lieu. Par cette occasion, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec (CCEQ) émet une première mise en garde contre la fermeture du JZQ au moyen d'un communiqué de presse.

21 novembre 2005 : Convaincue que le gouvernement du Québec s'apprête à la fermeture partielle ou totale du JZQ, la CCEQ annonce la mise sur pied de la « coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique et de l'aquarium du Québec ».

28 novembre 2005 : La coalition reçoit l'appui du milieu de la recherche et de l'éducation.

30 novembre 2005 : Michel Després, ministre libéral responsable de la région de Québec, annonce la fermeture du Jardin zoologique, le transfert de certaines activités au Parc aquarium du Québec et la transformation du site en parc floral. Les pertes financières et les baisses de fréquentation depuis la réouverture sont les raisons qui justifient la fermeture. Aussitôt, des protestations sont entendues dans le public.

30 novembre 2005 : La coalition est rejointe par des hommes d'affaires de Québec, des politiciens municipaux et des membres de la société zoologique de Québec afin de faire infléchir le gouvernement.

14 décembre 2005 : Un sondage réalisé par SOM et commandé par la CCEQ annonce que 69 % de la population est contre la fermeture de l'institution.

décembre 2005 à janvier 2006 : Une pétition pour la sauvegarde du zoo est lancée. Plus de 20 000 signatures sont recueillies avant les fêtes.

9 janvier 2006 : Des hôteliers de la région font une conférence de presse, dans laquelle ils annoncent leur appui à la coalition, en mettant en valeur l'importance de cette attraction touristique dans la région de Québec.

10 janvier 2006 : Des candidats du Bloc québécois rendent visite au zoo.

14 et 15 janvier 2006 : La coalition lance des Journées découverte du zoo en collaboration avec l'Office du tourisme de Québec. C'est un grand succès.

15 janvier 2006 : Mme Josée Verner du Parti conservateur du Canada rend visite au Jardin zoologique.

17 janvier 2006 : La coalition présente des détails de la phase 2 d'investissement du zoo, qui est liée au financement du gouvernement du Canada.

19 janvier 2006 : Un point de presse regroupant plus d'une quinzaine d'intervenants qui joignent leur voix à la coalition, a lieu à Québec.

20 janvier 2006 : Une entente est conclue entre la mairesse de Québec Andrée Boucher et le ministre Després. Selon elle, le gouvernement cède en totalité la propriété des terrains ainsi que les équipements du zoo et de l'aquarium à la Ville de Québec ; il conserve, jusqu'à l'extinction, le service de la dette sur l'emprunt de 65 millions de dollars ; il s'engage à verser à la Ville de Québec, à compter du 1^{er} janvier 2007, pour une durée de 15 ans, une subvention de 6,5 millions pour accompagner le déficit annuel ; il s'engage aussi à combler le déficit net d'opération de la SPSNQ et à assurer le règlement des litiges entre la SPSNQ et les entrepreneurs et le règlement de l'équité salariale (Ville de Québec, 2006 : 1). Le transfert de propriété sera effectif le 1^{er} janvier 2007.

31 janvier 2006 : Une rencontre de « courtoisie » a lieu entre la mairesse Boucher, le ministre Després et les représentants de la coalition. C'est un piège selon la première personne interrogée (IN1).

6 février 2006 : L'Office du tourisme de Québec présente un plan d'appui monétaire et promotionnel pour appuyer la relance du Jardin zoologique.

6 mars 2006 : La coalition fait un point de presse, où elle dresse le bilan de ses activités (plus de 50 000 signatures recueillies) et propose un plan de relance populaire, comprenant la création d'une fondation, la recherche de commanditaires, une souscription populaire, des fêtes estivales des 75 ans du zoo, la participation des partenaires de la coalition.

22 mars 2006 : Un jeune garçon, Frédéric McCune, 12 ans, dépose à l'Assemblée nationale une pétition comportant 55 337 signatures des citoyens en faveur de la sauvegarde du Jardin zoologique et du Parc aquarium du Québec.

26 mars 2006 : Un grand rassemblement populaire de plus de 10 000 personnes a lieu pour affirmer leur désaccord à la fermeture du zoo sous le thème de « Fermer le zoo, ce serait tellement bête ! ».

29 mars 2006 : Québec Solidaire propose un comité de sages pour sortir de l'impasse.

29 mars 2006 : Des citoyens lancent une levée de fonds. Cette campagne d'urgence se déroule du 29 mars au 12 avril 2006. Son objectif est de recueillir le plus d'argent possible pour aider la Ville de Québec à assumer le déficit du zoo pour les mois d'avril à décembre 2006.

31 mars 2006 : Gaëtan Girard propose de nommer un visionnaire pour promouvoir le zoo.

31 mars 2006 : La décision de fermer le JZQ entre en vigueur.

31 mars 2006 : Une mise en demeure est adressée à Mme Agnès Maltais, députée (Parti Québécois) de Taschereau et responsable de l'Opposition officielle pour la Capitale-Nationale, à la suite des propos qu'elle aurait tenus le 30 mars 2006 à l'endroit du premier ministre Charest sur les raisons de la fermeture du JZQ : « Le premier ministre avait cédé à des pressions de Marc-Yvan Côté pour favoriser la vente du terrain du zoo à des tiers ».

1^{er} avril 2006 : Une manifestation citoyenne a lieu devant les portes closes du Jardin zoologique.

3 avril 2006 : Un vigile a lieu à l'Hôtel de ville de Québec pour manifester contre la fermeture du zoo, aux côtés des travailleurs du JZQ.

18 avril 2006 : La ministre fédérale Josée Verner rejette la possibilité d'intervention du gouvernement Harper pour sauver le JZQ.

20 avril 2006 : Le cabinet du ministre Després affirme qu'« on ne refera pas l'histoire ». Parallèlement au refus du ministre de revenir sur sa décision, la SPSNQ procède à la modification de ses statuts et règlements afin de pouvoir mettre fin aux activités du JZQ. Parmi les changements se trouve l'ajout d'un article concernant la fermeture et la disposition des actifs du Jardin zoologique. Voici un extrait du contenu de cet article : « [...] mettre fin aux activités d'un parc de sciences naturelles et [...] disposer des actifs de ce parc » (Cliche, 2006 : A 13).

3 juin 2006 : Un rassemblement citoyen a lieu devant le parlement à Québec afin d'appuyer la coalition SOS Zoo et d'appeler la population de Québec à se mobiliser devant l'Assemblée nationale pour protester contre le gouvernement Charest.

09 juin 2006 : La quasi-totalité des animaux que la fermeture du Jardin zoologique force à relocaliser trouve déjà un preneur.

28 juin 2006 : Conférence sur le thème « le modèle du zoo de Calgary, un succès », par le Dr Clément Lantier, vétérinaire et directeur des collections vivantes du zoo de Calgary. Il est question du fonctionnement, de la mission éducative et des nouveaux investissements au zoo de Calgary.

2.4. Les acteurs en présence

Cette lutte met en jeu deux protagonistes : le groupe en lutte et le gouvernement libéral de Jean Charest.

2.4.1. Le groupe en lutte

Le groupe en lutte est formé essentiellement par les deux coalitions qui sont celle contre la fermeture du zoo et celle pour sa réouverture. Celles-ci ont l'appui plus ou moins actif de plusieurs groupes formels et informels. L'ensemble de ces groupes peut être décliné en base sociale, en alliés, en sympathisants et en spectateurs de la lutte.

Tout d'abord, il importe de mentionner que l'idée de fermer le Jardin zoologique, tout comme la lutte en faveur du JZQ, ne date pas depuis l'annonce de fermeture du Jardin zoologique par le ministre Després en novembre 2005. En effet, déjà en 1990, des interrogations existent au niveau du ministère en charge des jardins zoologiques sur la nécessité de maintenir le JZQ ouvert, et suscitent déjà un front d'opposition à une éventuelle décision de fermeture. Ce front comprend la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec (CCEQ), des partis politiques de l'Opposition et bien d'autres groupes sociaux. L'intention de ces acteurs est d'appuyer toute initiative tendant à soutenir les activités du Jardin zoologique et du Parc aquarium de Québec. D'ailleurs, la CCEQ ne

cesse de s'intéresser de près aux questions relatives au JZQ, si bien qu'elle s'indigne en janvier 2004 contre la décision du ministre libéral Sam Hamad d'inclure l'hypothèse de démolir des installations du JZQ dans la perspective de son redressement financier (Boivin et Corbeil, 2004 : A2). L'opposition de ces acteurs aboutit à la mise sur pied de la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ)³ en 1995, sous le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard. La CCEQ a toujours suivi le dossier du Jardin zoologique, comme le dit un acteur de la lutte : « La CCEQ a toujours été à l'écoute et a siégé au sein de cette société pas comme gestionnaire, mais comme consultante » (IN1).

► *La coalition*

La lutte contre la fermeture du Jardin zoologique s'inscrit ainsi dans une période de lutte relativement longue. Même si l'on veut faire abstraction de cet épisode précurseur, l'on se rend compte que le noyau qui initie et coordonne la présente lutte est constitué par des acteurs de cet épisode. En effet, la coalition qui est initiée par la CCEQ, le 21 novembre 2005, en prélude à une annonce de fermeture, est en fait celle qui agit depuis lors.

La coalition est présentée comme un réseau de gens qui veulent le développement de la CMQ : « C'est des gens qui ont à cœur le développement économique et touristique de Québec. Elle est née de façon spontanée et il n'y a pas d'intérêts personnels de cachés là-dedans. C'est pour une cause noble. » (IN 2) Ou simplement : « Un ensemble de personnes et d'organismes surtout d'organismes luttant pour la sauvegarde du zoo, point à la ligne. » (IN 3)

En fait, la coalition est formée par des acteurs de la société civile (l'Association des bénévoles du Jardin zoologique, le Syndicat de la fonction publique du Québec – section de Québec-Chaudière-Appalaches, l'Association hôtelière de la région du Québec), des entrepreneurs (les membres de la CCEQ), des partis politiques (le Parti pour le renouveau municipal et le Parti québécois), des organismes parapublics (l'Office du tourisme de Québec métropolitain) et des citoyens individuels de la CMQ. La coalition se veut un partenaire de la sauvegarde du zoo. Le tableau présentant les organismes membres se trouve en annexe.

³ La Société des parcs de sciences naturelles du Québec est une société d'État québécoise, qui a pour mandat d'administrer le Jardin zoologique du Québec et le Parc aquarium du Québec, situés tous deux dans la ville de Québec. Elle est à l'origine des travaux de rénovation de ces deux sites qui ouvrent à nouveau leurs portes en 2002 et 2003 après deux ans de travaux.

La mission de la coalition est de mobiliser les forces vives de la région de Québec dans le but d'appuyer toute initiative pour le maintien des opérations et le développement futur du Jardin zoologique et du Parc aquarium du Québec. Selon, la coalition contre la fermeture du Jardin zoologique du Québec (2005), son mandat consiste à :

- proposer des activités de financement dans le milieu des affaires et auprès du grand public pour combler le manque à gagner entourant les activités régulières du zoo d'avril à décembre 2006 ;
- appuyer la Ville de Québec et le gouvernement du Québec dans leurs démarches auprès du gouvernement fédéral concernant la demande d'appui financier pour la réalisation de la phase 2 ;
- soutenir la Société des parcs de sciences naturelles du Québec dans des activités de promotion et de financement du déficit du Jardin zoologique ;
- assurer le suivi des actions proposées et le respect du calendrier de relance du zoo.

Les principes de la coalition dans la relance du Jardin zoologique sont :

- respecter la mission et le mandat de la coalition ;
- favoriser le financement requis pour combler le déficit anticipé de 2006 ;
- favoriser la réalisation d'un plan de commercialisation structuré ;
- accroître l'achalandage touristique au zoo dans les prochains mois et au cours des prochaines années ;
- accroître la visibilité tout en renforçant la notoriété de l'établissement et en misant sur la fidélisation de la clientèle ;
- avoir une vision d'avenir rayonnant au-delà de l'année 2006.

Le but de la coalition est de garder le Jardin zoologique ouvert. Elle a deux types d'objectifs : un objectif de marketing et un objectif de communication. Au niveau du marketing, la coalition tient à :

- augmenter le nombre de visiteurs et miser sur une plus grande performance annuelle de la vente et des revenus ;
- augmenter le nombre de partenaires et commanditaires majeurs ;
- renforcer les activités régulières par la réalisation d'activités ponctuelles entourant le 75^e anniversaire de l'établissement.

En termes de communication, la coalition vise le grand public (la population de Québec et les touristes de passage), la communauté d'affaires (les gens d'affaires de Québec, les entreprises et les commanditaires), les hommes politiques, les médias, ainsi que des groupes informels.

► ***La base sociale***

La base sociale de la lutte contre la fermeture du Jardin zoologique est composée des résidents de la CMQ, notamment, les étudiants, les aînés, les parents, mais de façon plus générale la population de la ville de Québec. La base sociale est exprimée différemment par les membres de la coalition. Elle est associée dans tous les cas à la CMQ, en témoignent les citations suivantes :

La région de la Capitale-Nationale est outrée. Fermer le Jardin zoologique, qui aurait fêté ses 75 ans le 3 août 2006, [...] non, personne ne comprend, ni l'ouvrier de St-Malo, ni le journalier de St-Sauveur, ni le médecin de Sillery, ni le col blanc de Ste-Foy, ni le commerçant de Lévis, ni l'agriculteur de l'île d'Orléans, ni moi, ni les jeunes familles, ni les retraités, etc.

Brançon, 2006 : 1

La base sociale est aussi associée à la grandeur de la CMQ. Voici comment un informateur me l'explique :

La coalition a beaucoup d'appuis qui viennent de tous côtés. Et je dois, moi, personnellement, vous dire que la population qui m'écrit, pas seulement un mot ou deux, mais parfois deux, trois, quatre paragraphes, sinon des pages. On a des gens d'affaires, oui, on a les politiciens, oui, on a la Ville. Mais moi, comme responsable de recueillir tous les commentaires, ça fait partie du patrimoine familial régional. [...]. Toute la région dit actuellement : « Il faut s'asseoir ensemble et voir ce qu'on peut faire. – IN 1

Dans la réalité, les résidents de la région de Québec constituent la principale clientèle du Jardin zoologique, soit 56 % (Normandin, 2005 : A3). L'organisation attire seulement 4 % de la clientèle touristique provenant de l'extérieur de la région (*ibid.*).

► *Les alliés de la coalition*

La coalition contre la fermeture du JZQ compte un grand nombre d’alliés tant au Québec, au Canada que dans d’autres pays. Au Québec, la coalition reçoit l’appui de certains syndicats, des universités et des cégeps québécois, des groupes écologiques. L’essentiel de ces appuis fait l’objet d’un article dans les quotidiens de Québec ou envoyés directement à la coalition en co-correspondance avec le ministre Després ou avec le premier ministre Charest.

Il y a encore différents partis politiques fédéraux, provinciaux et municipaux qui interviennent d’une manière ou d’une autre dans cette affaire. Le BQ, l’ADQ, Québec solidaire, par exemple, sont intervenus à plusieurs reprises pour demander tantôt au gouvernement Charest de garder le zoo ouvert, tantôt au gouvernement fédéral d’intervenir.

L’ensemble des médias de la CMQ participe activement à cette lutte. Les journaux font le compte rendu de la lutte jour après jour. Tout le long de la lutte, ils diffusent constamment les messages et les appels de la coalition en vue de mobiliser la population à soutenir la lutte.

Des associations ou organismes partenaires de la sauvegarde d’espèces menacées et de recherches vétérinaires, notamment, « des centres de recherches animalières, les musées des beaux-arts du Canada et de France ont exprimé par email ou par écrit leur appui à la coalition » (IN 1).

En somme, selon la coalition, elle aurait reçu une lettre d’appui de plus de 120 organismes nationaux et étrangers.

► *Les sympathisants de la coalition*

Dans cette lutte, les sympathisants sont les Québécois(e)s et, dans une certaine mesure, les touristes qui appuient la lutte en signant les pétitions sur Internet ou dans les centres d’achat, les commissions scolaires, etc. Peuvent faire partie des sympathisants de la lutte, toutes les personnes qui ont encouragé les deux coalitions. On peut citer l’extrait d’article de journal suivant comme un témoin de sympathie à l’égard de la lutte en faveur du JZQ : « Permettez-moi, en tant que sympathisante de la coalition pour la sauvegarde du zoo et résidente de Québec, de vous adresser d’abord mes FÉLICITATIONS pour avoir réussi à mobiliser tant de monde. » (Correspondance privée de la coalition)

2.4.2. Les opposants

Le gouvernement libéral de Jean Charest, qui a pris la décision de fermer le JZQ, tout en la qualifiant de réfléchie, est l'opposant principal à la lutte en faveur du JZQ. Mais on rencontre aussi des organismes sociaux et des particuliers qui étaient pour la décision de fermer.

► *Le gouvernement Charest*

Créé en 1867, le Parti libéral du Québec (PLQ) serait le plus vieux des partis de la province. Il était affilié au Parti libéral du Canada (PLC) jusqu'en 1955. Traditionnellement, ce parti est fédéraliste, c'est-à-dire qu'il soutient l'idée du Québec évoluant au sein de la Fédération canadienne plutôt que de se séparer pour former un pays indépendant (Wikipédia, 2006a).

Le pouvoir est revenu au PLQ dans une alternance qui l'oppose successivement au Parti conservateur du Québec (PCQ), à l'Union nationale (UN), puis au Parti québécois (PQ). Le PLQ a mis de l'avant des orientations à tendance sociale-démocrate dans les années 1960 et s'est de plus en plus affirmé comme une formation allant du centre au centre-droit (Wikipédia, 2006b). Les principes du PLQ s'orientent vers une faible présence de l'État dans la société québécoise.

Alors qu'il est l'Opposition officielle, le PLQ identifie six grands principes de son action en septembre 2002. Ces principes sont : le bénéfice du citoyen, la qualité des services, l'efficacité et la performance, la décentralisation et le partenariat, la transparence et l'intégrité et enfin la justice sociale (Turgeon, Gagnon et Gagné, 2005 : 1).

En 1995, le gouvernement de Lucien Bouchard (PQ) amorce la politique de « déficit zéro ». Cette politique est prolongée par le gouvernement libéral pour faire face au déficit qui menace de façon récurrente les finances publiques. Ce phénomène est renforcé par les importants déficits financiers de la Société générale de financement du Québec en 2003. Au cours de la 37^e législature (2003 - en cours), le PLQ met de l'avant une politique de modernisation de l'État pour faire face aux déficits des finances publiques provinciales, dus notamment au vieillissement démographique et à l'augmentation des coûts du régime public de santé. D'ailleurs, les gouvernements québécois ont toujours manifesté leur volonté de maîtriser les dépenses publiques.

Selon le gouvernement libéral, la politique de modernisation de l'État consiste à « procéder à une révision globale de l'appareil d'État. Le but est de recentrer son rôle et assurer aux citoyens des services de meilleure qualité et à moindres coûts » (Turgeon, Gagnon et Gagné, 2005). Plus précisément, la modernisation, ou la « réingénierie » de l'État est définie comme « une démarche de remise en question et de redéfinition en profondeur des programmes et des services publics pour les rendre plus efficaces, moins coûteux, et améliorer leur qualité » (*ibid.*). Pour le parti libéral, la modernisation de l'État :

- n'est pas un jugement porté sur le dévouement du personnel de l'État, mais une invitation à développer de meilleures pratiques ;
- n'est pas une fin en soi, mais un outil pour mieux soigner, mieux instruire, mieux protéger et mieux respecter chaque citoyen ;
- n'est pas un exercice de compression ; c'est un mandat d'architecte.

Arrivé au pouvoir en avril 2003, le PLQ estime que « pour être durable et efficace, la modernisation doit toucher les structures, c'est-à-dire les modes d'organisation mis en place par le passé et qui sont devenus, au fil du temps, source de duplication et de gaspillage » (Wikipédia, 2006b). Ainsi, dans son plan de modernisation 2004-2007, ce gouvernement veut :

- introduire une culture de réévaluation continue des organismes ;
- regrouper des structures pour les rendre plus simples et plus efficaces ;
- réorganiser en agences des services existants.

Selon Wikipédia (2006b), la culture de réévaluation continue vise quatre objectifs précis, à savoir :

- réviser la pertinence du mandat des organismes, compte tenu de l'évolution des besoins pour lesquels ils ont été créés ;
- simplifier l'organisation gouvernementale, lorsqu'il est possible de transférer, d'intégrer ou de fusionner des organismes dont les services sont jugés essentiels ;
- accroître la performance des organismes maintenus, en introduisant de nouveaux modes d'organisation ;
- améliorer la qualité et l'accessibilité des services.

Le Plan de modernisation 2004-2007 comporte donc l'implantation d'une nouvelle politique de la performance. La modernisation de l'État, telle qu'annoncée par le premier ministre Jean Charest, serait, selon ses opposants, « la première étape vers la réduction du rôle et de la taille de l'État ». Ces derniers dénoncent fortement la remise en cause du « modèle québécois » développé au cours des années 1960. Il est clair que la mise en œuvre de la politique de modernisation de l'État ne fera pas sans heurts.

En effet, dès son arrivée au pouvoir, le Parti libéral procède à des compressions budgétaires et à des demandes de participation populaire et du secteur privé. Par exemple, au niveau du système québécois de garderies, le gouvernement Charest a augmenté le nombre de places disponibles aux familles en augmentant les investissements gouvernementaux et en exigeant une contribution des parents de 5 à 7 dollars. Cette mesure fut largement contestée à travers le Québec par diverses manifestations et grèves d'envergure. Au niveau de la participation gouvernementale dans le programme Québécois de prêts et bourses, le système d'aide financière aux études, le gouvernement Charest a fait une coupe de 103 millions de dollars, qui a déclenché une des grèves estudiantines les plus importantes de l'histoire du Québec (plus de 230 000 étudiants de niveau post-secondaire sur un total d'environ 450 000).

Par ailleurs, le gouvernement Charest introduit des modifications législatives, entre autres, pour accroître la participation du secteur privé au sein d'un partenariat public-privé (PPP), pour la construction d'infrastructures, telles que des centres de détention, des équipements de transport et divers bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux. Certaines d'entre elles, très controversées, sont passées sous couvert du « bâillon » à l'Assemblée nationale du Québec afin d'éviter toute tentative d'obstruction de la part de l'Opposition. C'est le cas, par exemple, de la loi 31 sur le Code du travail, qui autorise, entre autres, la sous-traitance dans les institutions publiques. Évidemment, la décision de fermer le JZQ va susciter une forte protestation populaire, au cours de laquelle il bénéficiera de l'appui de quelques organismes et particuliers.

► ***Les organismes et particuliers favorables à la fermeture du JZQ***

Parmi les organismes et les individus favorables à la fermeture du JZQ, on rencontre le PLQ et quelques personnes isolées. Le PLQ peut être considéré comme un appui à la décision gouvernementale. D'ailleurs Éric Mercier, député libéral de Charlesbourg, le pensait lorsqu'il affirmait dans *Le Soleil* que « la majorité silencieuse est d'accord avec la décision du ministre Després de fermer le zoo », estimant que « les manifestations contre la fermeture ne reflètent pas le sentiment populaire » (Boivin, 2006a).

Certains pensent que le zoo n'est plus utile et il est préférable de le fermer, compte tenu de ses coûts :

Bien que personne ne puisse se réjouir de la disparition d'une entreprise de cette envergure, la décision du ministre Michel Després doit être maintenue, quoi qu'en pensent les opposants [...]. Les grands documentaires animaliers, diffusés à la télévision ou au cinéma font œuvre plus utile que la plupart des jardins zoologiques sous financés pour bien témoigner de la diversité biologique et des mœurs des animaux sauvages exotiques [...]. Je crois qu'il faut mettre fin à cet anachronisme coûteux et inutile.

Sauvé, 2006

Ces passages de journaux montrent que dans la population de Québec, les avis sur la JZQ sont partagés. Les points de vue favorables à la fermeture de l'institution constituent quand même un appui au gouvernement. Mais quels sont les intérêts en cause dans cette lutte?

2.5. Les intérêts en cause

Les acteurs ont différents intérêts qu'ils poursuivent dans cette lutte. Les principaux intérêts en cause sont présentés dans le tableau 4.

TABLEAU 4
Différents acteurs et intérêts de la lutte

| INTÉRÊTS DES ACTEURS | ÉCONOMIQUES | POLITICO- ADMINIS- TRATIFS | IDÉOLO- GIQUES | INDIVIDUELS |
|----------------------------------|---|--|---|--|
| Gouvernement Charest | <ul style="list-style-type: none"> . Se libérer financièrement | <ul style="list-style-type: none"> . Limiter le déficit du gouvernement . Veiller à sa réélection | <ul style="list-style-type: none"> . Réingénierie libérale de l'État | <ul style="list-style-type: none"> . Ministres et députés soucieux de conserver leur poste |
| Coalition | <ul style="list-style-type: none"> . Soutenir l'industrie touristique . Stopper le phénomène de l'exode démographique et les pertes des entreprises . Maintenir une clientèle . Conserver des emplois | <ul style="list-style-type: none"> . Accroître la consultation auprès de la société civile . Défendre les intérêts des électeurs | <ul style="list-style-type: none"> . L'État doit rester dans certains secteurs, même si ceux-ci ne sont pas rentables économiquement | <ul style="list-style-type: none"> . Attachement personnel au zoo, à certains animaux |
| Base sociale | <ul style="list-style-type: none"> . Conserver une belle attraction de la région . Développer la région sur le plan économique | | | <ul style="list-style-type: none"> . Désir de maintenir un lieu de distraction, de récréation, de rencontre et de souvenir, de recherche et d'éducation |
| Hôtel de ville | <ul style="list-style-type: none"> . Générer des taxes importantes pour la Ville | <ul style="list-style-type: none"> . Limiter le déficit de la Ville | | |
| Entrepreneurs immobiliers | <ul style="list-style-type: none"> . Avoir accès aux terrains du zoo | | | |

2.6. Les enjeux de la lutte

Après l'identification des intérêts des différents acteurs d'une lutte, il est possible de faire ressortir les enjeux importants de celle-ci. Dans le cas de la lutte contre la fermeture du JZQ, les principaux enjeux sont les suivants :

- 1) l'orientation et la nature du développement économique de la région de Québec, considérant la place des activités culturelles et touristiques ;
- 2) la responsabilité financière du zoo dans la mesure où celui-ci couvre difficilement ses frais ;
- 3) la fonction du zoo, avec des accents plus ou moins prononcés sur son apport économique et sur sa fonction éducative et scientifique.

3. L'ÉMERGENCE DE LA COALITION CONTRE LA FERMETURE DU JARDIN ZOOLOGIQUE DU QUÉBEC (JZQ)

Dès l'annonce de l'intention de fermer le JZQ, la perspective des pertes économiques, sociales, scientifiques et de prestige qui s'y rattachent, est à l'origine de l'émergence de la coalition. À cette situation de privation, s'ajoute celle de désaccord et de conflit sur les raisons de la fermeture. Cette privation et ce désaccord ont structuré la construction de l'identité de la coalition et la construction des schèmes d'interprétation. Mais tous les résidents de la CMQ n'ont pas pris part à lutte et certains phénomènes ont porté atteinte à la solidarité de la coalition.

L'émergence de la coalition comprend ainsi la situation de la privation, du désaccord et du conflit, la construction des schèmes d'interprétation, la construction et le maintien de l'identité de la coalition et les courts-circuits de la solidarité.

3.1. La situation de privation, de désaccord et de conflit

La situation qui est à l'origine de la lutte est bien celle de la privation découlant de la fermeture du JZQ.

3.1.1. Les types de privations en cause

En fait, cinq types de privation ont émergé du discours des acteurs de cette lutte. Ces privations sont fortement reliées. Il s'agit des privations d'attractions récréo-touristiques, de revenus, d'éducation, de recherche et de préservation d'espèces menacées, et enfin de prestige.

Les pertes récréo-touristiques sont exprimées en ces termes :

La fermeture, c'est perdre un gros morceau de l'attrait touristique. – IN 2

En fait, le zoo est une des grandes attractions touristiques de la région de Québec :

Le Jardin zoologique fait partie des cinq plus grandes attractions touristiques dans la région de Québec. Or, le tourisme, c'est un secteur de développement économique majeur de la ville. Autre chose, c'est une institution vouée à la protection et à la sauvegarde d'espèces qui ont fait l'objet de signature internationale et le Jardin zoologique permettant d'être un acteur de cette recherche internationale. - IN 3

Les pertes sont aussi d'ordre scientifique :

Le travail qui se fait ici là, on va beaucoup perdre. On a fait du chemin. On est reconnu au niveau international pour le travail qu'on fait. – IN 2

En termes de pertes économiques pour la région de Québec, la contribution du Jardin zoologique s'élèverait à plus de 5,5 millions de dollars par an :

C'est quelque chose comme des dizaines de milliers de nuitées supplémentaires. Je pense 20 à 30 000 nuitées par an. Mais 20 ou 30 000 nuitées supplémentaires par an, si on admet 200 \$ par nuitée, puisque c'est parfois des familles de deux, de trois et quatre membres, ça fait quelque chose comme 5 6 000 000 \$ de plus dans l'économie. - IN 3

La nature et la provenance de cette perte économique sont précisées comme suit :

Il est important de souligner que plus il y a des touristiques qui viennent de l'extérieur plus il y a des dollars frais qui entrent chez nous. Ce n'est pas de l'argent qu'on enlève d'un secteur pour le mettre dans un autre. Ce sont carrément des dollars nouveaux. – IN 1

En termes individuels, la fermeture du jardin implique la perte d'un milieu de travail apprécié :

Perdre le zoo, c'est perdre la chance de pouvoir continuer à travailler dans un milieu extraordinaire, de participer à des programmes de recherche, à la sauvegarde d'espèces rares et menacées, de faire partie d'un grand réseau. – IN 2

La fermeture implique également la perte d'emplois :

La fermeture du jardin provoque la perte d'emplois, le stress. Vous savez, il y a des emplois très spécialisés ici. Bon, quelqu'un qui n'est pas très mobile, il lui est très difficile de trouver le même job ou un job similaire à Québec. - IN 2

Et des pertes de prestige d'avoir un zoo :

Les Québécois de Québec sont fiers d'avoir un zoo. Le zoo leur appartient.- IN 1

Fermer le zoo, c'est pour la population, perdre un symbole, un lieu de rassemblement et de partage, un sentiment d'appartenance.- IN 3

En outre, le JZQ ajouterait de la qualité de vie pour la population de Québec :

Le jardin ajoute de la qualité de vie des citoyens de la ville de Québec et de la région de la Capitale-Nationale.

Ville de Québec, 2005:1

Ces quelques extraits témoignent de la présence de différentes sortes de privations qui participent à l'émergence de la coalition. Ces privations sont appuyées ou renforcées par la situation de désaccord et de conflit, qui provient des véritables raisons de la fermeture de l'institution.

3.1.2. La situation de désaccord et de conflit

La situation de désaccord et de conflit porte sur un éventail large de sujets entourant les raisons de la fermeture avancées par le gouvernement Charest. Il s'agit des raisons elles-mêmes, des chiffres, des finances actuelles du Jardin zoologique et de la volonté réelle du gouvernement.

En ce qui concerne les raisons de fermer le zoo, le gouvernement Charest s'appuie sur « les déficits d'opérations consécutifs depuis des décennies » (IN 5). Les militants de la coalition expriment leur désaccord en s'appuyant sur la situation financière générale des institutions de même nature. En effet, les militants avancent qu'aucune organisation de cette nature ne s'autofinance jamais :

Le zoo et l'aquarium ne s'autofinancent jamais complètement, tout comme la plupart des installations du genre. Dans les grandes villes, quand tu as une installation muséologique d'importance dédiée à la recherche, la conservation et l'éducation populaire, il y a un prix public.

Jean-Paul Bédard, président
Société des parcs de sciences naturelles ou SPSNQ.
Boivin, 2005:A2

Ou encore :

Les raisons de fermer ne sont pas pertinentes. Le seul argument du gouvernement est le déficit d'opérations du zoo. C'est vrai que le Jardin zoologique a des déficits d'opérations, mais c'est aussi vrai pour tous les jardins zoologiques du monde, y compris les plus prestigieux. Le Jardin zoologique du Québec a un niveau d'autofinancement qui est des plus élevés parmi les zoos du Québec. On a évalué le Jardin zoologique immédiatement après le déploiement de la première phase, alors qu'on avait consacré zéro dollar à la promotion marketing, et ça, c'était volontaire. Ensuite, le zoo a été victime d'une mauvaise presse. Il était réduit à la volière, et ça c'est faux. Si on accepte les hypothèses du gouvernement, bien, on va fermer tout ce qui ne rapporte pas d'argent. – IN 5

L'incompréhension de la décision gouvernementale croît, lorsque celle-ci arrive à un moment où le zoo connaît des performances financières encourageantes :

Le déficit d'opérations du zoo et de l'aquarium, qui s'élevait à 6 4 millions de dollars l'an passé, devrait être limité à 3 5 millions cette année.

Boivin, 2005:A2

Un autre facteur qui augmente l'incompréhension de cette décision est l'exigence de la rentabilité après seulement un an d'ouverture et la situation d'ensemble des musées. Selon Boivin (2005), Jacques Jobin dit avoir du mal à comprendre l'attitude du gouvernement libéral.

Il est inconcevable d'exiger la rentabilité au terme de la première année de fonctionnement. À ce compte-là, il faudra sérieusement penser à fermer tous les musées des beaux-arts de Montréal, qui reçoivent 14 millions de subvention par années.

Boivin, 2005:A2

Le désaccord est aussi exprimé sur le coût de la fermeture du Jardin zoologique et sur le manque de concertation et de transparence dans les documents ayant servi de support à la décision gouvernementale. Initialement estimé à 3 ou 4 millions de dollars, on apprend que le conseil des ministres a autorisé un prêt de 23 4 millions pour le même travail :

Alors que le ministre responsable de la capitale [...] a dit à deux reprises, [...], que les coûts liés à la fermeture seraient de l'ordre de 3 ou 4 millions, on apprend aujourd'hui que le conseil des ministres a autorisé des dépenses de 23 4 millions pour fermer le JZQ. C'est tout à fait inadmissible [...]. On comprend pourquoi le ministre a voulu garder secrète l'étude faite par la SEPAQ. Nous lui demandons à nouveau de jouer franc jeu et de rendre public tous les chiffres dont il dispose.
– IN 3

Ou :

Jamais il ne s'est assis avec la Région pour dire, de façon transparente, voici les chiffres. Pouvez-vous m'aider ? Comment on va réussir à sauver le zoo ? Il y a un problème de transparence dans ce dossier-là. Moi, j'ai demandé à avoir accès au document sur lequel il s'est fondé pour fermer le zoo. Ce document-là, il n'y a pas moyen de le voir. Les journalistes, il leur a refusé, la Région, il leur refuse.
– IN 3

Ou encore :

Je veux bien qu'on fasse le débat sur nos performances financières, mais qu'on le fasse correctement. Quand je vois des cameramen filmer le stationnement un lundi de janvier pour juger de la performance d'un équipement, ça me rend malade. On ne place pas les choses dans la juste perspective.

Jean-Paul Bédard
Boivin, 2005:A2

La frustration atteint un certain sommet lorsque l'on vient à éprouver un sentiment d'injustice à l'égard de Québec :

Il faut qu'on arrête de déculotter Québec. – IN 2

Ces extraits d'entrevues et de journaux montrent l'existence d'une situation de désaccord et de conflit assez sérieuse. Cette situation contribue à créer et orienter la construction collective de schèmes d'interprétation, laquelle joue un rôle important dans l'émergence de la coalition.

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs

La lutte contre la fermeture du Jardin zoologique ne serait possible sans la mise en place d'un cadre d'interprétation des phénomènes en amont de la fermeture et l'idéation d'un instrument récréo-touristique en aval qui répondrait aux besoins de la base sociale. Autrement dit, la construction sociale de schèmes d'interprétation couvre un pronostic de la fermeture du Jardin zoologique et un diagnostic en vue de son maintien.

3.2.1. Le diagnostic de la fermeture du Jardin zoologique

La fermeture du JZQ par le gouvernement libéral est comprise de différentes manières par la coalition et ses supporters. En fait, du discours des informateurs se dégagent deux types de causes de la fermeture de l'institution : une erreur d'appréciation et un choix politique découlant de l'idéologie du PLQ.

Le principal argument du gouvernement Charest pour fermer le Jardin zoologique est son déficit d'opérations récurrent, mais surtout le déficit enregistré après la réouverture en 2003. Cet argument ne convainc pas la coalition, qui estime que la décision résulte d'un mauvais calcul :

Je connais le dossier depuis longtemps. J'habite à Québec. Je suis allé au zoo régulièrement depuis plusieurs années. Je le connais très bien. J'ai vu son développement, j'ai aussi vu ses baisses d'achalandage. J'étais au gouvernement quand on a décidé de réinvestir en 2001. Je suis depuis longtemps conscient des questions liées à cette institution. Ensuite, l'année où il y a une la baisse de l'achalandage, c'est l'année du SRAS. Le tourisme a baissé. C'était une année épouvantable. L'achalandage a aussi baissé au Jardin zoologique qui venait de se rouvrir et qui n'était pas bien connu. Il n'y a pas eu de campagne publicitaire. C'était terrible de ce côté-là. Alors, dès cet instant, le gouvernement a voulu fermer le zoo. J'étais le seul à me pointer et à dire à la presse que je crois qu'on fait là une erreur. Il ne faut pas fermer le Jardin. Une autre chose, l'aquarium est plus fragile au niveau touristique que le Jardin zoologique. Donc en fermant le Jardin zoologique, tous les spécialistes sont d'avis qu'à long terme, on fermera l'aquarium. On risque de perdre une deuxième attraction touristique. – IN 3

L'erreur viendrait aussi de la façon d'apprécier la gestion du Jardin zoologique et non seulement des difficultés financières du gouvernement Québécois :

Le gouvernement du Québec est dans une situation financière précaire. Mais comparativement à certains pays, par exemple le Burkina Faso, nous avons largement les moyens d'investir dans le développement économique, qui est également un moyen d'accroître notre richesse économique et notre patrimoine. Par rapport à cette précarité, il y a deux façons d'agir : soit sur un côté de la balance, soit sur ses deux côtés. Le gouvernement a préféré agir sur un seul côté. [...]. On aurait dû s'asseoir avec les syndicats et revoir les tâches et ceci, dans le respect des employés. Il y a des façons humaines de revoir la gestion de l'organisme. On a pris la mauvaise décision. On a mal évalué. – IN 5

Si la décision de fermeture est liée au déficit de l'institution, selon les militants de la coalition, elle provient davantage de l'idéologie du PLQ. Voici comment s'exprime un membre de la coalition :

Dès le départ, il y avait un choix idéologique de ne pas aimer le zoo. Je pense qu'on est devant un choix politique plus qu'un choix logique ou économique. Regarder ce qui se passe au Mont-Orford. On a vendu un morceau du Parc national en disant que ce n'est pas à un gouvernement de gérer une montagne de ski. Il y a eu aussi, ce n'est pas à un gouvernement de gérer un Jardin zoologique. Et ça, c'est faux. C'est un choix qui est entré dans l'idéologie gouvernementale, de faire l'État le plus petit possible. C'est un choix politique du Parti libéral, qui croit que l'État doit intervenir le moins possible dans notre société. – IN 3

Ces éléments du diagnostic de la fermeture qu'ont les membres de la coalition sont couplés avec des éléments de pronostic de sa rentabilité et d'une certaine autonomie financière.

3.2.2. Le pronostic en faveur du maintien du Jardin zoologique

Les éléments de pronostic en faveur du maintien du Jardin zoologique s'articulent autour de trois axes qui sont d'ordre idéologique, politique et professionnel.

D'abord, on rencontre la perception de la place et du rôle de l'État dans le développement socio-économique du Québec. La place et le rôle de l'État dans la société, tels que perçus par les membres de la coalition, sont à l'opposé de l'idéologie du PLQ et de ses alliés. Pour les militants de la coalition, la place et le rôle de l'État sont incontestables dans certains domaines du développement. Un membre de la coalition exprime cette idéologie comme suit :

Nous autres, on pense autrement. On croit à l'État, pas à l'État omniprésent, mais l'État doit être un levier de développement économique à certains endroits.
– IN 3

La nécessité de trouver une alternative à l'option gouvernementale répond aussi en partie à une responsabilité politique. Rappelons que la coalition est composée, entre autres, de partis politiques. Cette responsabilité politique semble liée au devoir d'écoute et de réponse qu'ont les élus vis-à-vis de leurs électeurs. Un membre de la coalition s'exprime sur sa responsabilité politique comme suit :

Comme élu, je dois, de par mes responsabilités politiques, dire à la population qu'il y a un autre choix que celui-là. J'ai des responsabilités politiques de critiquer les choix du gouvernement quand je pense qu'ils sont critiquables. Et ce choix est hautement critiquable. – IN 3

La lutte tient également d'une responsabilité professionnelle :

Nous, on n'a pas le choix de ne pas lutter. On défend nos syndiqués. – IN 6

En plus d'être lié à l'idéologie et au devoir tant politique que professionnel, le pronostic est également façonné par la conviction de réussir. Cette conviction découle de l'attachement de la population au JZQ, qui se traduit par une forte mobilisation en faveur de la lutte et soutient l'espoir de réussir des leaders de la coalition. Voici comment un membre de la lutte s'exprime sur la mobilisation de la population de la région :

Moi j'avais énormément espoir d'aboutir, de réussir [...] parce que c'est très rare, dans une ville comme Québec, qui est très conservatrice, très peu revendicatrice, qui descend très rarement dans la rue, on n'a jamais vu, au cours des dix dernières années, un tel mouvement de solidarité en faveur d'une cause. Les bureaux des élu(e)s étaient inondés de courriels de protestation. – IN 5

Par ailleurs, les informateurs estiment qu'il est impératif de poursuivre l'investissement dans le Jardin zoologique :

Tel qu'il est, le Jardin zoologique est non viable économiquement. Tous les experts sont unanimes là-dessus. Il faut poursuivre l'investissement. – IN 5

Nous proposons de réinvestir dans le zoo, d'aller chercher l'argent promis par le fédéral, de faire des campagnes de publicité. – IN 3

Ces extraits d'entrevues permettent de témoigner de l'existence d'éléments de pronostic. La construction sociale des schèmes d'interprétation est une étape faisant partie des facteurs explicatifs de l'émergence. Elle est suivie par la constitution et le maintien de l'identité de la coalition. Cette étape est l'objet de la prochaine section.

3.3. La constitution et le maintien de l'identité de la coalition

Les éléments permettant d'apprécier la constitution et le maintien de l'identité de la coalition s'organisent autour de la population de la CMQ, comme en témoignent les expressions des leaders quand ceux-ci parlent des objectifs de leur mouvement : « Donner la parole à la population » ou « Permettre à la population de s'exprimer ».

La coalition contre la fermeture du Jardin zoologique :

... rassemble des organismes et des citoyens de tous âges et de tous statuts socio-économiques, soucieux de préserver le Jardin zoologique. Ce sont des gens qui ont décidé de mettre leurs compétences et leur réputation pour que le zoo reste ouvert. – IN 3

C'est des gens qui ont à cœur le développement de la région. – IN 5

En effet, sur la base des informations recueillies, il m'est possible de soutenir que la construction de cette identité se fait autour de l'identité de la CMQ :

Tous les habitants de la CMQ constituent le 'nous' de la coalition, peu importe la distance qui les sépare du zoo. – IN 3

La coalition ne se fixe pas du tout de critères, ni de conditions de *membership*.

Elle n'a pas non plus limité le nombre d'adhésions, ni imposé des contributions aux membres. – IN 2 – et IN 3

Mais, elle voudrait en son sein, des « gens responsables et respectueux de l'ordre et de la liberté individuelle » (IN 1). Elle est de ce fait :

Un rassemblement de gens qui veulent convaincre les gens de tout bord à embarquer. Une coalition pour convaincre, ça se fait pas en tirant sur tout ce qui bouge, ça se fait en rassemblant. Il faut être rassembleur. – IN 3

L'identité de la coalition contre la fermeture du Jardin zoologique semble aussi liée à celle des Québécois et ceci, par la place qu'occupent les animaux dans leur cœur. À partir de cette place, la coalition dispose de nombreux moyens pour consolider son identité, comme en témoigne une militante de la lutte :

Et puis dans la population générale, on peut s'attaquer à du matériel, mais pas à des animaux, pas à des êtres vivants, alors les gens n'étaient pas d'accord. – IN 4

En somme, l'identité de la coalition contre la fermeture du JZQ est construite autour d'un « nous » communautaire et sur les valeurs et la sensibilité de la population de la CMQ. Ainsi constituée, la coalition se distingue de ses opposants et spectateurs. Cette identité permet de renforcer la cohésion et d'élargir sa base sociale. Mais, comme je l'ai mentionné à l'introduction du chapitre, tous les Québécois de Québec ne se sont pas joints à la coalition. Des phénomènes de

court-circuits de la solidarité expliquent ce fait. La prochaine section a pour objectif de présenter ces courts-circuits.

3.4. Les courts-circuits de solidarité

Les courts-circuits de solidarité sont observés au niveau de deux faits majeurs qui n'ont pas un impact significatif sur l'émergence de la coalition. Il s'agit en fait de la non-participation d'un groupe social devant en principe faire partie de la coalition et de certains individus qui ont peur de représailles de la part de leur employeur.

En ce qui concerne le groupe social en question, on note la non-implication de la Chambre de commerce de Québec (CCQ). Cette démobilisation d'un acteur d'importance régionale restreindrait par conséquent l'élargissement du bassin des militants actifs de cette cause.

Il y aurait pu avoir une relation avec la CCQ. Malheureusement les deux chambres ne travaillent pas ensemble. C'est la CCEQ qui avait pris la bataille en main. La CCQ s'est retirée. Elle ne voulait pas être de la coalition :

[...] Le principal porteur ne pouvait négocier parce qu'il y avait mésentente entre les deux chambres. Et ça, ça faisait les négociations un peu difficiles. – IN 3

En plus, les deux chambres auraient des positions opposées sur le JZQ : « La CCEQ et la CCQ sont des rivales. La CCQ voulait la fermeture du zoo. – IN 6

Un autre fait important concerne certains fonctionnaires et employés de la fonction publique du Québec travaillant au JZQ. Ces derniers ne peuvent afficher leur opposition au gouvernement, ni leur activisme en faveur de la coalition. Plusieurs raisons expliquent cette attitude des fonctionnaires, notamment, la peur des sanctions et l'éthique professionnelle. Voici comment un acteur de la coalition exprime la peur de s'impliquer dans la lutte chez bon nombre d'employés :

C'est devenu difficile pour certains individus qui nous aidaient avec des informations. Certains se sentaient menacés dans le sens de perdre leur emploi ou se faire taire par leur employeur. – IN 3

Ou :

Les cadres qui administraient la boîte, eux autres, étaient dans de petits souliers. Eux-mêmes se faisaient harakiri. Ils ont baissé les bras et ont fait une conférence de presse avec le ministre pour dire qu'ils fermaient le zoo. Eux, ils ont abdicé.
– IN 6

L'éthique professionnelle réduit, dans une certaine mesure, le nombre de militants actifs de la coalition. Voici un extrait qui explique cette situation :

Je suis tout à fait favorable à la lutte pour la sauvegarde du zoo. Mais par éthique professionnelle, je n'ai pas le droit de manifester avec eux. Je suis un fonctionnaire et mon job contribue à fermer le zoo. – IN 2

Par ailleurs, c'est la renommée de certains acteurs clés de la coalition (politiciens et entrepreneurs) qui en persuade plus d'un de la noblesse de la cause. Ainsi, certains acteurs de la coalition ont souligné ce fait :

... notre président est un homme d'affaires. Ça, ça a un peu desservi la cause.
- IN 1

D'un autre côté, le fait que la coalition a des membres politiciens aurait pu nuire à la cause :

C'est peut-être méchant ce que je vais dire, mais pour certains, c'est de l'opportunisme politique. Le mécontentement populaire contre le gouvernement ne fait pas seulement que des mécontents. Ça fait aussi l'affaire de certains opposants politiques qui vont l'instrumentaliser. – IN 4

L'on peut conclure qu'il y a des influences contraires à la solidarité de la coalition. On peut tout aussi dire que ces influences sont d'une faible intensité, si bien que l'émergence de la coalition n'en souffre pas véritablement.

L'étude de l'émergence de la coalition permet de décrire la situation de privation qui est au cœur de l'apparition de la lutte, la perception des acteurs de la fermeture et leurs solutions ainsi que les éléments constitutifs de l'identité collective et les courts-circuits à la solidarité. Grâce à cette analyse, on peut constater que la situation de privation et de désaccord est constituée de plusieurs composantes, qui n'ont d'ailleurs pas changé tout au long du processus d'émergence. L'apparition d'une identité autour de la lutte et la faiblesse des influences contraires ont favorisé l'émergence de la coalition.

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA COALITION CONTRE LA FERMETURE DU JZQ

La partie précédente sur la phase de l'émergence a montré comment la coalition contre la fermeture du JZQ s'est constituée. La phase de développement veut montrer comment la lutte s'est déployée et comment elle a composé avec ses opposants dans la poursuite de ses objectifs. Pour ce faire, cette phase comprend des phénomènes comme les opportunités qui ont été plus ou moins favorables au développement de la lutte, la manière dont celle-ci a été conduite et enfin les ressources et les stratégies déployées par le noyau dirigeant de la coalition. La phase de développement couvre la période allant de l'annonce officielle de la constitution de la coalition en novembre 2005 à sa dissolution en mai 2006.

4.1. Les opportunités

La coalition a existé pendant environ quatre mois et demi. C'est une période au cours de laquelle, on note beaucoup de rebondissements et de réactions par rapports aux positions prises par les opposants. Six types d'opportunités peuvent être associés au développement de la coalition. Il s'agit, tout d'abord, de l'ouverture de la structure politique, puis, de la tradition de contestation et de l'existence d'une grande base associative dans le milieu. Il y a également les alliances entre les élites, la perspective des élections fédérales et l'intervention des corps intermédiaires.

4.1.1. *L'ouverture de la structure politique*

L'ouverture de la structure politique est marquée par la reconnaissance par l'État du droit de manifester. C'est à travers des lois qui permettent les manifestations et la liberté de se regrouper que l'État démocratique exprime son ouverture à la protestation. Au Québec, cette disposition démocratique est utilisée comme une opportunité par la coalition, qui la considère comme un outil légal et normal. Un membre de la coalition s'exprime comme suit :

Ça fait partie de la démocratie de notre pays, que des organismes comme la coalition peuvent se former et dire ce qu'ils pensent pour que les dossiers avancent. – IN 1

Ou :

C'est pas le genre de société où l'on se menace comme ça. On reconnaît partout au Québec le droit de s'exprimer et de manifester. – IN 3

Ces extraits montrent l'existence d'ouverture et de tolérance à l'égard des protestations et manifestations. Mais le droit de protester et de manifester peut être effectivement utilisé s'il existe une tradition de recours à ce droit.

4.1.2. La tradition de protestation contre les gouvernants

Il y a certes une ouverture générale de la structure politique à une lutte citoyenne s'opposant aux gouvernants, comme la lutte contre la fermeture du Jardin zoologique. Cette opportunité fait l'objet d'un recours assez fréquent ces dernières années, si bien qu'elle reste un signal favorable au développement de cette lutte. En fait, tous les gouvernements qui se sont succédés, ces dernières années, ont connu des protestations :

Chaque année, les manifestations et les actions politiques marquent le paysage du Québec. – IN 3

En fait, contrairement à certaines perspectives théoriques sur le comportement collectif affirmant que la contestation est déviante, les protestations font partie du paysage politique québécois.

Chaque gouvernement, qu'il soit libéral ou péquiste, a pris des décisions qui plaisent pas et qui ont amené les gens dans les rues. – IN 2

Cette tradition de protestation alimente la confiance des leaders de la coalition quant à leur sécurité et leur liberté.

4.1.3. L'existence d'une base associative forte

L'existence d'une base associative et corporative se traduit par la présence de nombreux réseaux de différents secteurs (économique, éducatif, culturel et de recherche) auxquels le JZQ appartient. Un vaste réseau appuie la coalition. Il s'agit de l'ensemble des cégeps, des universités et des centres de recherche à l'échelle du Québec, du Canada et des pays étrangers. Voici quelques

exemples de témoignage d'appui. Il s'agit d'appui des organismes importants de par le nombre des associations qu'ils comprennent, tels que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ), la Société des musées du Québec (SMQ) et le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), pour ne citer que ceux-là.

Ainsi, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) a exprimé son appui à la coalition comme suit :

Bien que nous soyons au courant du débat en cours à propos du zoo de Québec depuis un certains temps, nous nous sommes abstenus d'intervenir dans ce dossier, espérant que la logique et une vision à long terme finiraient par l'emporter. Malheureusement, l'indifférence et l'intransigeance de certains intervenants dans ce dossier commencent à nous inquiéter au plus haut point. Les origines de cette institution remontent à 1930 et la fonction même du zoo en 1931. Et il faut se rappeler qu'à cette époque, on subissait les conséquences drastiques de la crise économique de 1929. Difficile de croire, dans ces conditions, que nos gouvernements, dont les revenus se sont accrus considérablement depuis ne puissent pas trouver une solution viable pour que cette institution [...], alors que nous connaissons une période de prospérité économique.

Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 2006 : 1

La SMQ lui apporte son appui en ces termes :

Convaincue que le Jardin zoologique doit être considéré comme un levier économique et comme un véritable pôle de découvertes scientifiques et environnementales [...], la Société des musées du Québec (SMQ) joint sa voie à celle de la coalition pour souligner l'importance du rôle social, culturel, éducatif et touristique qu'il joue dans la région de Québec.

Macias-Valadez, 2006:1

Quant au CMSQ, il marque son soutien de la façon suivante :

Outre les trois maisons de pierres récupérées des fouilles des anciens moulins [...]. Le site du jardin lui-même constitue un lieu d'apprentissage archéologique fort intéressant. La CMSQ appuie donc la coalition [...], et souhaite vivement que le Jardin zoologique maintienne et développe ses activités.

Mercier, 2006:1

4.1.4. Les divisions de la classe politique et les alignements des élites à la cause de la coalition

Les difficultés des finances publiques semblent porter à croire que tout gouvernement (quel que soit le parti) risque d'être marqué par un certain niveau de désengagement. Les partis politiques sont d'ailleurs divisés sur le rôle du gouvernement dans le secteur touristique. Le PLQ et l'ADQ se tourneraient davantage vers le secteur privé pour financer l'industrie récréo-touristique, tandis que le PQ semble accepter un rôle pour l'État (Benjamin, 2006a: A7).

En termes d'alliances politiques, la constitution même de la coalition traduit une alliance avec des partis politiques, notamment le PQ et le PRM, pour ne citer que les partis qui sont actifs dès le début. L'importance de ces partis au niveau provincial comme opposition officielle au gouvernement Charest pour le PQ, et au niveau municipal comme opposition majoritaire au Conseil de ville de Québec pour le RMQ, se traduit par la défense et l'appui à la cause.

En plus de ces alliances, la coalition reçoit un appui de la part de la majorité des partis politiques présents à Québec. L'ADQ, par exemple, demande au gouvernement Charest de mettre immédiatement fin au processus de fermeture actuel :

Il est primordial que le gouvernement arrête immédiatement le processus de fermeture afin de ne pas mettre en péril le projet de renaissance du zoo de Québec [...]. Il est essentiel d'arrêter toutes les dépenses reliées au démantèlement du zoo. Seules les dépenses pour maintenir l'intégrité des animaux et des installations devraient être autorisées, a exigé Mario Dumont, chef de l'ADQ.

Communiqué du gouvernement, 2006

Le caucus du Bloc québécois (BQ) adopte une résolution :

... réclamant des actions immédiates du nouveau gouvernement conservateur afin de mettre en œuvre immédiatement ses engagements auprès de la population de la région de Québec, à commencer par la promesse du député de Charlesbourg-Haute-Saint-Charles, Daniel Petit, d'investir 22 millions \$ dans un plan de relance du Jardin zoologique du Québec.

Lepage, 2006a:1

Le BQ estime par ailleurs qu'il est de la responsabilité du gouvernement fédéral de donner un signal qui puisse permettre aux acteurs de la CMQ de travailler ensemble à un plan de relance du JZQ :

Il va de la responsabilité du gouvernement fédéral de lancer un signal clair qui puisse rapprocher les différents partenaires afin de mettre sur pied un plan viable qui permette de poursuivre les activités au zoo de Québec.

Lepage, 2006b : 1

Le BQ met la pression sur les Conservateurs à plusieurs reprises :

Déjà, plusieurs intervenants de la région sont prêts à agir. Il est plus que temps que les députés conservateurs de Québec se réveillent pour prendre leurs responsabilités afin de sauver cette importante infrastructure économique et touristique.

Lepage, 2006c

Parfois ces partis organisent des sorties au zoo. À l'intérieur même du PLQ, certains élu(e)s disent ouvertement leur incompréhension quant à la décision de fermer le Jardin zoologique prise par leur parti. C'est le cas de l'ancien ministre responsable des parcs et jardins zoologiques, Pierre Paradis, qui pense que :

... la décision de fermer le zoo est une mauvaise décision [...]. Je sais que je vais me faire 'batter' en disant ça, mais c'est ce que je pense profondément. [...]. Je ne comprends pas ce qui arrive.

Boivin, 2006b

Les divisions de la classe politique autour du rôle et de la place de l'État dans le secteur récréo-touristique et les alignements politiques autour de la coalition ont permis à cette dernière d'avoir la voix haute et de la porter loin. L'avènement des élections fédérales sera aussi une opportunité pour la coalition.

4.1.5. La perspective des élections fédérales en 2005

La campagne fédérale est effectivement une des opportunités pour le développement de la coalition :

La campagne fédérale, parce qu'une des raisons était que le fédéral injecte l'argent. Voilà justement, les élections arrivent. – IN 6

La coalition réclame et obtient effectivement de la part des candidats un engagement favorable au maintien du Jardin zoologique :

On a interpellé les candidats libéraux, bloquistes et conservateurs et tous nous disent : "Pas de problèmes, on va débloquer 20 millions". - IN6

4.1.6. L'intervention des corps intermédiaires

Du côté des corps intermédiaires, la CMQ bénéficie de la présence d'un nombre important de médias à la fois publics et spécialisés. La recension des articles de journaux (quotidiens, hebdomadaires, etc.), des reportages des chaînes de radio et de télévision montre que les médias de la région ont suivi de près la lutte. Parmi les médias publics qui ont le plus publié sur la lutte, on retrouve *Le Soleil*, *Le Devoir*, *Le Journal de Québec*, *La Presse*, *Radio-Canada*, *La Tribune*, *La Toile de Québec*, *Cyberpresse*, entre autres.

Quant à la contribution des médias dans le développement de la lutte, certains acteurs de la coalition estimaient que les médias ont grandement appuyé la cause. Certains journaux ont publiquement affiché leur penchant pour la coalition. L'éditorialiste du *Soleil*, Pierre-Paul Noreau, fait savoir dans son journal que :

[...] les politiciens qui ne croient pas que la population de la région de Québec a pris fait et cause en faveur du Jardin zoologique du Québec sont sourds et aveugles. Au *Soleil* seulement, nous pourrions tapisser des pages et des pages avec les textes que nous recevons et dont les signataires réclament le maintien des activités de l'institution dans 95 % des cas. Et il faut le souligner, ce sont dans la plupart des cas des gens dont nous n'avions jamais vu la signature auparavant.

Noreau, 2006:A14

Mais en termes de couverture médiatique, certains acteurs de la coalition trouvent que plusieurs événements n'ont pas été ou ont été insuffisamment couverts :

La presse n'est toujours pas de notre côté. Il y a plein de choses qui n'ont pas été très couvertes par les médias. – IN 1

Ces témoignages des membres de la coalition montrent la présence d'opportunités politiques qui ont favorisé le développement de leur organisation. Ces opportunités ont contribué comme cadres normatifs et facilitateurs pour la lutte.

4.2. La conduite de la lutte

L'objectif de ce chapitre est de décrire comment la coalition a procédé avec les opposants dans la poursuite de ses objectifs. Pour ce faire, ce chapitre aborde les questions du leadership, du calcul rationnel du point de vue des membres de la coalition, de la gestion de l'information, des ressources, des stratégies et des organisations concurrentes à la coalition.

4.2.1. Le leadership

Il importe de signaler le choix porté sur la CCEQ pour l'organisation de la coalition. Le porte-parole est d'ailleurs le président de la CCEQ. Plusieurs raisons justifient ce choix - d'abord, des intérêts évidents :

Nous, on était très présents, mais on n'a jamais voulu le leadership parce que nos intérêts étaient évidents. – IN 6

et ensuite, une volonté de ne pas politiser la lutte :

C'est la CCEQ qui avait invité les gens à former la coalition. Nous, en laissant le leadership à la CCEQ, on a voulu éviter une bataille politique entre nous et les libéraux. – IN 3

Bien que le leadership soit confié à la CCEQ et que le consensus et l'unité de la coalition soient faits autour d'elle, il se dégage quand même des leaders sectoriels. André Di Vita est le président et porte-parole de la coalition et, comme il est dit plus haut, il est le président de la CCEQ. Autour de lui et selon le lieu de mobilisation, on a des leaderships sectoriels. Par exemple, au niveau de l'Assemblée nationale, la responsable de la Capitale-Nationale pour l'Opposition officielle, Agnès Maltais, est à ce titre le phare de la lutte au niveau politique. Au niveau du Conseil de ville, la quasi-totalité des élu(e)s du RMQ sont favorables à la lutte, avec à sa tête Ann Bourget, chef de l'Opposition majoritaire. Au niveau des arrondissements, à Charlesbourg par exemple, le conseiller Michel Fecteau anime la lutte dans cet arrondissement. Au niveau syndical, la section Québec-Chaudière-Appalaches du SFPQ contribue à la lutte avec les employés du zoo. Il se dessine ainsi une unité et une décentralisation du leadership.

Quand aux qualités du leader principal, les opinions sont à nuancer. Certains militants estiment que l'analyse des qualités et des caractéristiques des leaders ne s'applique pas à cette lutte parce qu'elle est tellement large :

Je pense que cette question ne s'applique pas à cette lutte. C'était une coalition trop large. Ça pouvait être bon pour un type de coalition, mais dans ce cas, ça s'applique difficilement. – IN 3

Par contre, certains militants notent des qualités humaines et professionnelles. Les extraits suivants illustrent ces qualités :

Ils ont fait avec beaucoup de professionnalisme et d'enthousiasme. – IN 6 et IN 2

Le président s'habille bien, parle bien et il est très dynamique. – IN 1

On peut, à la lumière des extraits, affirmer l'existence des leaders et les qualités humaines et professionnelles de ces derniers. Ces leaders ont su canaliser les forces socioprofessionnelles et affectives ainsi que les ressources nécessaires au développement de la coalition. La conduite implique aussi l'élaboration du calcul rationnel. L'objet de la section qui suit est d'analyser le calcul rationnel des membres de la coalition.

4.2.2. Le calcul rationnel des membres de la coalition

Les militants de la lutte semblent largement tirer profit de leur engagement. En effet, d'après les informateurs, c'est d'abord, le « sentiment de lutter pour une cause noble », pour « quelque chose de vraiment important », et ensuite, celui de jouer son rôle de citoyen.

D'ailleurs, certains militants affirment n'avoir rien à perdre et tout à gagner dans cette lutte : « On ne peut que gagner. On ne perd rien là-dedans. » - IN 4

Parmi ce que les membres retirent de leur participation, il y a d'abord « la satisfaction d'avoir lutté, d'avoir espéré, d'avoir tenu tête. – IN 6

Les membres de la coalition se sont aussi fait des amis :

Moi j'ai gagné des amis. Ça leur donne beaucoup d'estime d'eux-mêmes [...]. En partant, on s'est dit qu'on gagne ou qu'on perde, on aurait gagné quelque chose. Par exemple, la satisfaction d'avoir lutté pour quelque chose d'important. Émotivement parlant, il est important de défendre l'environnement. Humainement parlant, c'est des gens qui avaient besoin de s'exprimer; puis ils ne pouvaient pas le faire à toutes les manifestations. - IN4

Il y a aussi le sentiment de jouer son rôle de citoyen :

Si le gouvernement veut démolir le zoo, nous autres, on s'occupe de nos affaires.
– IN 4

Les individus et les organismes membres vivent une expérience particulière en participant à cette bataille. Grâce à une démarche démocratique au sein de la coalition, les membres apprennent à travailler ensemble, à composer avec des différentes positions et y développent un champ de connaissances sur la problématique. Les organismes impliqués retirent également une plus grande visibilité publique, des « occasions politiques ou d'affaires » - IN 2

En contrepartie, la charge de travail demandée aux membres varie selon leur disponibilité, leurs compétences et leurs désirs. Ce fait représente un faible coût par rapport au bénéfice retiré. Ainsi :

Du temps, de l'énergie et quelques tournées ou sorties sont demandés à ceux qui désirent prendre part à la lutte. – IN 1

4.2.3. L'information

La lutte contre la fermeture du JZQ est grandement couverte. Différents médias nationaux, régionaux et locaux (de l'arrondissement) assurent la couverture. Dans la quasi-totalité des journaux, sont présentés presque tous les articles et les commentaires des porte-parole. On peut dire que globalement les journaux font une bonne couverture de la lutte : « Les médias ont parlé de manière plus positive et objective. » - IN6. En majorité, les propos rapportés sont favorables à la lutte. Sur l'ensemble des articles consultés, je n'ai pas trouvé d'article qui se soit positionné contre la lutte, ni contre la coalition et ses membres.

La coalition a énormément recours aux médias pour faire passer ses messages, soit par l'intermédiaire des articles de journaux, des conférences de presse, ou par des entrevues (à la radio et à la télévision). La lutte contre la fermeture du JZQ passe aussi par une lutte de communication publique. Ainsi, la coalition utilise fréquemment les médias comme mécanisme d'information. Ce recours lui permet de transporter la lutte sur la place publique avec des moyens qui rejoignent le plus grand nombre d'individus, notamment avec des thèmes visant à démentir le fait que le zoo est un gouffre financier :

Contrairement à ce qui a été véhiculé dans les médias, il ne faut pas considérer ces équipements comme des gouffres financiers, mais davantage comme des leviers économiques pour l'industrie touristique et des pôles de découvertes scientifiques et environnementales pour les populations locales de la région et pour l'ensemble du Québec. - IN 1

Les médias ne sont pas les seuls moyens de communication publique dont dispose la coalition. En fait, cette dernière utilise aussi des moyens propres à ses organismes membres et qui sont mis à sa disposition. On a, entre autres, la parution du bulletin du *SFPQ express*, des sites Internet, les réseaux de mobilisation de SFPQ, le courrier et la présentation des spectacles sur le site du zoo. La coalition a un site Internet bien détaillé, à l'intérieur duquel on retrouve des informations sur les dossiers, les positions et les actions de la coalition.

Les différents modes de communication et la couverture médiatique d'une presse favorable permettent à la coalition de contrôler une part importante de l'information publique. Cette stratégie semble efficace, puisque, d'une poignée au début, les manifestations atteindront des milliers de personnes. Le site Internet, grâce aux envois de courriels et de pétitions, sert aussi à recruter de nouveaux membres et à maintenir ce *membership* par l'information et la communication constantes.

Selon les membres, la stratégie de communication est efficace : « La stratégie de communication est très efficace. » - IN 6. Ce fait est un autre facteur pouvant expliquer le développement de la lutte contre la fermeture du JZQ.

4.2.4. Les ressources

En termes d'organisation, la coalition se dote, dès sa constitution, d'un organe de coordination situé à la CCEQ. Cet organe est en fait une petite cellule composée de citoyens et de citoyennes résidant dans la CMQ. Il a, entre autres, un président et une agente de communication. Cette cellule a à sa disposition « un local, un site Internet, un téléphone et un fax dont les numéros sont connus du public. » - IN 1. Ces équipements demeurent jusqu'à la dissolution de la coalition et sont autant de moyens de mobilisation.

Le style d'organisation est de type centralisé autour de la CCEQ, où cinq ou six personnes en assurent la coordination. Cette coordination s'effectue de la manière suivante :

Quand les membres de la coordination se retrouvent, on planifie, on essaie de voir qui peut voir qui, rencontrer qui, et comment réagir par rapport aux gestes du ministre Després et qu'est-ce qu'on peut faire demain. – IN 1

Ces personnes ne sont pas toutes membres de la CCEQ, mais relèvent des organismes membres clés comme le Parti québécois ou l'Association des hôtels de Québec. En termes de *membership* :

Il n'y a aucune condition pour être membre. Il faut vouloir seulement sauver le zoo. – IN 6

À l'interne, la coalition développe un système de communication, qui utilise beaucoup le courriel pour s'informer. En plus du courriel, des rencontres bihebdomadaires sont convenues, sans être statutaires : « C'est surtout des rencontres au besoin, beaucoup plus par ça. » -IN 3.

En termes de mobilisation financière, la section SFPQ de Québec–Chaudière–Appalaches et la CCEQ sont les principaux pourvoyeurs de moyens. Par exemple, le SFPQ a participé au financement de plusieurs manifestations :

Pour l'organisation du grand rassemblement qui a eu lieu sur le zoo. Je pense qu'on avait mis 10 000 \$ en partant. – IN 6

À chaque manifestation, c'est nous qui payons le système de son, les bannières, les logos et le site Internet. – IN 6

En termes de mobilisation, la coalition dispose de structures de mobilisation de ses organismes membres. À titre d'exemple, la SFPQ a actionné son propre réseau de mobilisation :

Nous, d'habitude, on mobilise dans le cadre des grèves. On a des canaux de communication et des modes de mobilisation dans nos rangs. On fait ça à l'année. Dans le cadre de la coalition, on a fait avec nos structures. – IN 6

La coalition a d'autres financiers en dehors de la CCEQ et de la SFPQ. En fait :

... tous les organismes membres contribuaient financièrement, en ressources humaines et en logistique aux activités. – IN 6

La section suivante traitera des stratégies qui sont employées dans cette lutte.

4.2.5. Les stratégies employées dans la lutte

Dans cette section, je vais tenter de situer dans un premier temps les stratégies de la coalition, puis dans un second temps, celles des opposants.

► Les stratégies de la coalition

La coalition contre la fermeture du JZQ utilise plusieurs stratégies. Certaines d'entre elles sont maintenues du début à la fin de la lutte, alors que d'autres sont abandonnées ou introduites en cours de route. Des stratégies sont davantage employées que d'autres à différents moments de la lutte. Ainsi, on peut observer qu'au moment de l'émergence de la lutte, la stratégie préconisée est la sensibilisation de la population de la région de Québec, notamment les élites et les associations professionnelles, les familles, les écoliers, les étudiants, etc. Ensuite, la persuasion et la recherche d'appuis de la part des groupes sociaux viennent s'ajouter au répertoire des stratégies. Enfin, on observe une mobilisation populaire intensive.

En fait, dès le départ, la coalition veut mobiliser la population sur la nécessité de garder le zoo ouvert. Ainsi, on peut entendre et lire sur le site de la coalition cette exhortation : « Si vous désirez que l'on sauve le zoo, dites-le à vos élus et invitez vos parents et amis à appuyer la coalition en grand nombre. » (Houde, 2005 : 1) Pour ce faire, il faut sensibiliser et convaincre par les médias. Voici comment un membre de la coalition décrit sa stratégie :

À l'extérieur, c'est de faire appel aux médias énormément et de convaincre par les médias. À l'intérieur de la coalition, c'est de convaincre les gens de faire monter le volume dans la population. Un gouvernement, ça marche au son, ça réagit quand il y a la pression. Pendant ce temps, d'autres travaillent à des solutions potentielles. Alors plus on monte la pression, plus les gens qui négocient avec le gouvernement ont du pouvoir pour négocier. Donc, il faut monter le volume dans la société et dans la région pour que des gens comme l'Office du tourisme, le congrès, Mme Boucher, la CCEQ, etc. puissent négocier une solution, pour que le gouvernement ait intérêt à négocier une solution. Il s'agit de monter la fièvre populaire pour que le gouvernement ait peur d'affronter cette fièvre populaire. C'était la stratégie de la coalition. – IN 3

En termes de tactiques, certains acteurs de la coalition estiment qu'ils n'ont pas eu recours à beaucoup de tactiques :

Les tactiques, il n'y avait pas beaucoup. Il y avait d'un côté une négociation avec la mairesse sur une proposition du gouvernement, qui était à peu près irréaliste. Alors il reste la place publique. – IN 3

Ou :

Tout ce qu'on faisait, on savait que ça va pas plaire au ministre. Alors on a décidé de s'appuyer sur le bon jugement des citoyens et de faire des interventions publiques. – IN 1

Toutefois, on remarque un certain nombre de tactiques, comme la pétition, le brassard, la banderole, le rassemblement, l'affichage, etc.

La coalition a en outre recours à la pétition que la population est invitée à signer, sur place, au zoo, et dans les centres commerciaux ou en faisant suivre leur message d'appui par télécopieur et par courriel. Elle rend publiques des études favorables à sa cause, publie des sondages afin d'informer davantage la population sur la situation financière du Jardin zoologique et celle des autres institutions du même genre en Occident. Elle présente également le zoo non comme un gouffre financier comme le prétend les opposants, mais comme un levier économique pour l'industrie touristique et des pôles de découvertes scientifiques et environnementales pour la population locale et l'ensemble du Québec.

L'extrait de journal suivant montre d'autres tactiques de conviction pour la mobilisation :

Pour plaider sa cause, la société a commandé deux études. La première est une analyse de 30 parcs animaliers des USA, du Canada et de l'Australie. Cette étude révèle que 25 d'entre eux requièrent des fonds publics pour leurs opérations. Réalisée par l'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP, cette étude fixe à 53,3 % le taux moyen d'autofinancement des parcs. Celui du zoo et de l'aquarium est de 50 %. La seconde étude réalisée par BESTE, évalue à 26,7 millions les retombées régionales des installations et à 6,7 millions les recettes fiscales générées pour le gouvernement provincial et fédéral, respectivement 4,1 millions et 2,6 millions. Au plan des emplois, l'étude conclut au maintien de 573 emplois dans la région dont 214 directs. « L'impact des retombées justifie l'investissement du gouvernement », fait valoir Jean-Paul Bédard.

Boivin, 2005 : A2

Par ailleurs, la coalition a recours à des études comme le sondage SOM, qui montre que 69 % de la population de Québec s'oppose à la fermeture du Jardin zoologique de Québec (Houde et Pilote, 2005). D'autres études dénotent un taux de satisfaction de 95 % chez les usagers du zoo. Le prix d'excellence Baines est décerné au Jardin zoologique et à l'aquarium en 2003 (Boivin, 2005 :A2). « La coalition fait également savoir les subventions gouvernementales accordées à d'autres institutions de même nature comme le zoo de Granby (35 millions), celui de Saint-Félicien (12,5 millions) ou celui de Hemmingford qui a été racheté après une faillite. » (Boivin, 2005 : A2).

En vue d'engager la population à augmenter la fréquentation à l'institution, la coalition initie un certain nombre d'actions comme la prévente de laissez-passer et de passeport familial et individuel, la remise de mémo aux enfants des commissions scolaires de la Capitale, afin qu'ils interpellent leurs parents en montrant « qu'ils veulent aller au zoo toute l'année ! », et l'organisation de soirées. Il est également question de « blitz » de sensibilisation et d'engagement de la population avec des thèmes comme *Sauvons le zoo en posant « le » geste concret d'appui à son développement et à sa pérennité*, soit de visiter en 2006 les sites accessibles à toute la population et de les visiter à nouveau en 2007, en 2008 et en 2009.

Ces actions ne sont pas constantes tout au long de la lutte. Certains événements en rendent plusieurs caduques, d'où le besoin de déployer de nouvelles stratégies. On peut constater ces changements avec la citation qui suit :

La stratégie, au début, il y avait beaucoup de discussion autour de la mairesse pour faire en sorte que les gens se rallient derrière elle (en tant que mairesse) pour sauver le zoo. Mais vers la fin, la mairesse a décidé de ne plus être de notre côté. Quand le gouvernement a dit non, elle s'est ralliée du côté du gouvernement après que le ministre Després ait décidé de fermer le zoo. Même si elle avait une solution sur la table, elle a complètement oublié son plan B et a dit que c'est la volonté politique du gouvernement, donc elle ferme. Là, nous, il a fallu changer de stratégie parce qu'un de nos porteurs nous lâchait. Là, il s'agit d'être sur la place publique et prendre les élus au pouvoir en partie ou au complet. – IN 3

Mais dans l'ensemble, les stratégies sont prises en fonction de leurs coûts :

On a eu des projets qui n'ont pas été financés, faute de bailleurs. On a la confection des affiches géantes, l'achat des panneaux publicitaires aux abords des autoroutes. Ça, ça n'a pas eu lieu parce qu'il n'y a personne qui était capable. Alors les stratégies étaient prises en fonction de leurs coûts. – IN 1

La stratégie de discrédit n'est pas beaucoup utilisée. Néanmoins, on peut constater dans la presse une certaine raillerie à l'égard du ministre Després et du gouvernement Charest, sans aucune gravité ou atteinte à leur dignité ou moralité, en témoigne une militante de la coalition :

Després, lui, était le soldat du gouvernement. Lui, il est allé au front, il a été un peu caricaturé. – IN 6

Dans l'ensemble, les membres du gouvernement Charest sont plus ou moins blâmés par les employés du zoo :

Les employés du zoo blâment le gouvernement provincial pour la fermeture de l'établissement. – IN 6

En termes d'efficacité, les membres de la coalition estiment que leurs stratégies sont efficaces et les reconduiraient si la lutte venait à reprendre :

Les stratégies sont efficaces parce que ça a marché au niveau de la mobilisation. – IN 6

Naturellement, les stratégies de la coalition supposent celles de ses opposants.

► *Les stratégies des opposants*

Au niveau des opposants, les stratégies les plus utilisées sont la marginalisation de la coalition, son exclusion dans certaines négociations, le discrédit et le contre-cadrage.

Tout d'abord, il aurait, depuis longtemps, une volonté du gouvernement de « municipaliser » ses organismes non rentables. Cette municipalisation ne peut pas marcher dans le temps.

Le gouvernement a tendance à refiler ses canards boiteux aux municipales. D'abord, l'administration L'Allier, tout en voulant conserver le zoo, a tout fait pour éviter sa municipalisation

[...]. Lorsque le ministre nous a proposé la municipalisation de l'institution, il s'attendait à ce qu'on dise non. C'est ce qu'on a fait en premier lieu. Il était étonné qu'on accepte. [...], on l'a accepté parce que c'est ça ou c'est la fin du zoo. – IN 5

Il faudrait remarquer d'entrée de jeu avec la coalition, que ni la mairesse de Québec, ni le ministre Després n'ont travaillé directement et personnellement avec la coalition sur une solution.

Mme Boucher n'a jamais consulté la coalition. Elle a toujours travaillé avec le ministre Després. – IN 1

Caron (2006b) estime que le ministre Després, en plus de ne pas faire de concessions, veut le silence sur les propositions de la coalition :

Le ministre Després n'a fait aucune concession. En plus, on m'a demandé de ne pas parler en point de presse des solutions que nous proposons. Ils ne veulent pas que ça marche.

Rapporté par André Di Vita - Caron, 2006b :7

En plus du ministre Després, la coalition est sujette de marginalisation au milieu de la lutte de la part des élus libéraux de la région, rapporte André Di Vita en ces termes :

J'ai demandé à rencontrer Éric Mercier (député de Charlesbourg), je n'ai pas eu de réponse.

André Di Vita

Une militante présente à une rencontre tripartite (coalition/Després/Boucher) rapporte que les représentants de la coalition ont été ridiculisés :

On nous a pas reçus, on nous a pas écoutés. On nous a ridiculisés à plusieurs reprises. On nous a convoqués pour une rencontre de travail avec le ministre Després et Mme Boucher, mais ce n'était pas une rencontre de travail. C'était une rencontre protocolaire où on nous a informés qu'on a à trouver quatre millions en six semaines. Et là, se faire dire par le ministre qu'on voulait pas contribuer. Ça, c'est des coups bas. – IN 1

La marginalisation de la coalition se manifeste aussi par la non-participation du ministre Després dans la démarche de recherche de solution :

Les conditions, ça a aucun bon sens. Lui [le ministre Després], il dit : 'Je m'en lave les mains. Faut faire ça, faut aller chercher l'argent d'Ottawa. Si tu réussis pas, tu as échoué les conditions'. C'est facile de faire ça au lieu d'être lui-même un acteur. – IN 6

Les discrédits des opposants envers la coalition sont nombreux et portent notamment sur le président de la coalition. En fait, le ministre Després a traité André Di Vita d'être irresponsable en laissant entendre que les hommes d'affaires participeraient à la sauvegarde du zoo et se dissociant ensuite de la proposition de la mairesse Boucher :

'Il faut être responsable dans la vie. Le gouvernement comme la Ville, nous avons répondu à l'appel, mais on revient à la case de départ. Ceux qui demandent de la garder ne veulent pas passer la main à la caisse. Pour des gens qui viennent du milieu des affaires, c'est un manque de sens de responsabilité' rapporte le ministre Després.

Hébert, 2006 :12

Les coups les plus difficiles étaient les critiques des membres de la coalition, reconnaît – IN 1.

Quant aux opérations de contre-cadrage, les opposants utilisent essentiellement le contre-pronostic et les attaques. D'abord, il convient de noter une cascade d'évènements difficiles pour la coalition. Un acteur de la coalition dit :

Il y a un calendrier qui parle beaucoup. C'était le 31 mars, la date de fermeture du zoo. Aux alentours du 26, Mme Boucher a dit : « Je vais trouver une solution. J'en ai une sur la table ». C'est apparu dans les journaux le matin. Quelques heures après, le ministre est venu à l'Assemblée nationale pour dire : « C'est fini, je ferme », à cinq jours avant l'échéance. Pourquoi, il a fait ça? C'est parce qu'il savait qu'une solution s'en venait. Alors, l'idée n'est pas de garder le Jardin zoologique ouvert. – IN 3

Parmi les phénomènes de contre-pronostic, on retrouve les questions autour des responsables du financement du Jardin zoologique et de la notion d'équipement régional. La divergence de perception sur ces questions porte un coup fatal à la cohésion de la lutte à partir des oppositions entre les différents acteurs. On note d'abord une opposition entre la mairesse Boucher et les municipalités, d'une part, et entre celle-ci et les entrepreneurs de la région, d'autre part. Un autre niveau d'opposition se présente entre le ministre Després et les entrepreneurs, d'un côté, et entre le ministre et les municipalités, d'un autre côté, et enfin entre la mairesse Boucher et le ministre Després. Les paragraphes suivants tenteront de situer ces différents niveaux de conflits et d'indiquer comment la coalition a essayé de surmonter les effets du contre-pronostic, mais en vain.

Le plan de sauvetage du zoo présenté par la mairesse au ministre Després (qui l'a accepté, semble-t-il) implique une participation des autres municipalités de la CMQ. Notons que ce plan est élaboré sans consultation avec lesdites municipalités et est défendu par la mairesse comme suit : «Je vais être très stricte, mais la ville de Québec ne peut pas être une vache à lait de toute la région. Ce n'est pas vrai que tout le monde décidera de ce que Québec va faire sans jamais contribuer.»

Provencher, 2006 :A7

La mairesse de Lévis (qui est d'accord sur le principe de la participation des autres municipalités) réplique de la manière suivante : «Le plan concocté par Andrée Boucher pour sauver le Jardin zoologique implique un nouveau principe dans le partage des responsabilités qu'il faut prendre le temps de regarder attentivement.

Benjamin, 2006b :A7

Il semble que la mairesse Boucher veut disposer, par la même occasion, d'un plan de participation des autres villes dans le financement des projets régionaux et pas seulement celui du Jardin zoologique.

Benjamin, 2006b :A7

C'est là qu'intervient le concept d'équipement régional. Ce concept est à redéfinir, puisque les fusions municipales exigent un nouveau *listing* de ce qui est équipement régional et municipal. Pendant que les principales municipalités s'activent à convaincre leurs électeurs de la pertinence de participer financièrement au maintien du zoo :

[...] la mairesse de Québec fait savoir que les villes seraient invitées à payer non seulement pour le zoo, mais aussi pour soutenir l'aéroport Jean-Lesage et l'organisme de promotion économique Pôle-Québec-Appalaches. Le conseiller municipal de Lévis, Hamel, opposant à la mairesse de Lévis, Roy-Marinelli, fait savoir qu'au moment des fusions, seules les pistes cyclables faisaient partie des équipements régionaux. Si on ajoute des équipements, il faudrait rouvrir l'entente ou se demander s'il est de l'intérêt de Lévis de demeurer au sein de la CMQ.

Caron, 2006c :13

Signalons que la Ville de Lévis est favorable, s'il y a un plafond. Tout comme les autres municipalités, la Ville de Lévis veut être un partenaire du zoo :

Les municipalités veulent être des partenaires et non seulement payeurs de déficit.

Lemieux, 2006 :A7

Après avoir indisposé la mairesse de Lévis avec son plan de sauvetage du zoo, Andrée Boucher provoque la colère des entrepreneurs en proposant une taxe sur les immeubles non résidentiels pour éponger le déficit du zoo en 2006 (Caron, 2006b : 7). Cette décision, également prise sans la participation des entrepreneurs va susciter une réprobation.

Le président de la coalition et président de la CCEQ se positionne en effet contre cette proposition en se posant la question : « Pourquoi demander aux gens d'affaires de payer un déficit du gouvernement ? ». Selon Hébert (2006), Di Vita lui rapporte des propos de la mairesse, selon lesquels ils ont déjà décidé de toute façon d'imposer une taxe. Voici ce qu'il écrit dans son article :

Les quatre millions, on savait que c'était pour vous écœurer. Mais, on a décidé de vous l'envoyer, de toute façon, on va passer la taxe.

Hébert, 2006 :12

Le ministre Després n'aurait pas non plus fait de proposition favorable aux discussions. En effet, il aurait répété la décision du Conseil des ministres de fermer le zoo :

Jamais le ministre n'a fait la moindre concession. Tout ce qu'il a répété, c'est que le conseil des ministres avait pris la décision de fermer le zoo. Pour changer la tangente, on a lancé l'idée dans la population que l'avenir du Jardin zoologique reposait maintenant dans les mains des hommes d'affaires.

Hébert, 2006 :12

Cette taxe provoque une réaction de la part des deux chambres de commerce (CCEQ et CCQ), qui estiment plutôt que la charge du déficit doit être partagée avec la population :

On ne dit pas qu'on ne veut pas payer de taxes pour sauver le zoo, mais Boucher veut l'imposer à une seule tranche de la population. Il faudrait que la communauté en général assume cette taxe.

conclut le président de la CCQ, qui continue de soutenir que son organisme n'hésiterait pas à emboîter le pas à la population pour un effort commun :

Si les citoyens me disent qu'ils acceptent d'être taxés pour le zoo, je n'ai aucun problème à embarquer et même à donner plus. Si c'est fait régionalement, au moins on va tous travailler ensemble pour une fois et ça va être beaucoup plus facile d'aller chercher les quatre millions \$

Asselin, 2006 :A1

Comme pour venir en appui à la cause, l'Office du tourisme de Québec offre un appui financier de 200 000 \$ pour appuyer la relance des activités du zoo : « L'Office du tourisme de Québec offre un appui de 200 000 \$ pour appuyer les activités de relance du Jardin zoologique. » (*ibid.*)

Un autre point de discordance entre le ministre Després et les municipalités se manifeste lorsque celles-ci demandent à le rencontrer pour un éventuel report de la date de fermeture afin de s'entendre sur les équipements régionaux. Le ministre dit qu'il est disposé à les rencontrer, mais qu'il n'y aura pas de délai supplémentaire : « Je n'ai pas d'objection à les rencontrer, mais il n'y aura pas de délai. » - Caron, 2006a :19.

La dernière série de discordances oppose la mairesse Boucher au ministre Després. La mairesse Boucher et le ministre Després ne sont plus sur la même longueur d'ondes à propos du JZQ. En fait, ces deux acteurs s'opposent sur l'adoption d'une loi pour contraindre les autres villes à participer au financement du zoo et sur la révision unilatérale en hausse de leur participation.

La mairesse aurait voulu changer la loi pour contraindre les autres villes à participer au financement du zoo. Le ministre Després souhaiterait que les municipalités s'entendent entre elles d'abord. Au fond, l'entente conclue entre le ministre Després et la mairesse Boucher prévoit que le Jardin zoologique restera ouvert si la communauté métropolitaine de Québec assume le déficit envisagé à 85 % pour la ville de Québec et 15 % pour les autres villes. Il semble que l'entente comporte une décision législative qui contraindrait les autres municipalités à participer au financement. Dion-Viens (2006) rapporte les propos de la mairesse Boucher sur cette entente comme suit :

Quand j'ai fait ma proposition au ministre Després, il était clair pour moi que les villes n'accepteraient pas de participer financièrement et qu'il faudrait modifier la loi. C'est un principe que le ministre a accepté.

Dion-Viens, 2006 :A2

En outre, la mairesse aurait souhaité une révision de la contribution des autres villes, soit 71 % pour la municipalité de Québec et 29 % pour les autres municipalités. Selon Dion-Viens (2006), la mairesse Boucher explique comme suit son souhait de hausser la contribution des autres municipalités en se basant sur le nouveau plan de gestion de matières résidentielles et sur la défusion :

Quand j'ai proposé un partage de 85 % et 15 %, c'était selon le dernier plan de matières résiduelles, qui ne tenait pas compte de la Rive-Sud, ni de la défusion de l'ancienne Lorette et de Saint-Augustin.

Dion-Viens, 2006 :A2

Les paragraphes ci-dessus montrent qu'il y a un travail de contre-pronostic de la part des opposants afin de briser la solidarité à l'intérieur de la coalition et donc d'empêcher la réalisation de son but. Ce fait est davantage renforcé si l'on demande au provincial de solliciter l'appui du fédéral.

En fait les deux gouvernements constituent le troisième groupe de financiers du Jardin zoologique. Le niveau de compétences de ces gouvernements empêche le fédéral d'intervenir dans les provinces sans être invité. Mais comme on le verra, dans le dossier du Jardin zoologique, le fédéral ne sera pas invité.

D'abord avec l'entente qui se dessine avec les autres municipalités, la Ville de Québec dit qu'elle est prête à prendre le Jardin zoologique, si elle a, entre autres, l'appui financier du fédéral. Ottawa semble attendre que Québec lui en fasse une demande officielle. Le gouvernement du Québec semble refuser de revenir sur sa décision, parce que les conditions prises avec la Ville ne sont pas réunies (Cliche, 2006 : A 13). De passage à Québec, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe souhaite que le fédéral intervienne, tout en reconnaissant qu'il n'interviendra que si le gouvernement québécois fait une demande :

C'est à Québec d'agir. On souhaite que Québec dise clairement qu'on doit maintenir le zoo et qu'il fasse une demande de participation financière à Ottawa. La balle est dans le camp de M. Charest. On lui demande une demande. Il me semble que ce n'est pas un effort extraordinaire.

Boivin, 2006 :A7

Les efforts de contre-pronostic dénotent un jeu de ping-pong opposant tour à tour la coalition à la mairesse et au ministre, pour finalement opposer ces deux derniers acteurs, ce qui conduit à un cul-de-sac dont chacun rejette la responsabilité sur l'autre.

La coalition propose toujours un plan de rechange, une révision des propositions du duo mairesse/ministre et appuie les municipalités dans leurs démarches auprès d'eux. En manière de production d'idées, rien ne permet de conclure que la coalition est à cours d'idée :

Notre président se trouvait à répondre au public, à répliquer. On est toujours revenu à l'information. – IN 6

Si la coalition devait être en panne, ce serait au niveau des moyens financiers, comme le dit un membre :

Peut-être en panne d'argent mais pas d'idées. – IN 6

En termes de présence d'organismes concurrents, la coalition n'a pas de concurrent :

Non, on n'avait pas de concurrent. On était seul avec la population. – IN 1

Il n'y a pas non plus de signe de concurrence dans la base sociale à travers les journaux.

En guise de conclusion, on peut retenir que l'analyse du développement de la coalition contre la fermeture du JZQ met en exergue l'existence d'opportunités et d'éléments de la conduite de la lutte. On peut constater que l'ouverture du système politique, la présence des alliances et la tradition de lutte contre les gouvernements au Québec favorisent grandement cette phase de la lutte. Quant à la conduite de la lutte même, la présence des leaders reconnus et appréciés, l'organisation et la mobilisation des ressources qu'ils ont su opérer expliquent le développement de la lutte. Le dénouement de cette lutte comprend des éléments non moins intéressants qu'il est important de connaître. La section qui suit a pour but de situer le dénouement de la lutte.

5. LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE

Comme je l'ai mentionné plus haut, il y a la dissolution de la coalition suite à l'entrée en vigueur de la décision gouvernementale le 31 mars 2006. Le dénouement de la lutte peut être caractérisé par l'expression « finir en queue de poisson ». Deux faits marquent cette étape de la lutte. D'abord, l'effritement de la base sociale et des sympathisants de la lutte, qui baissent les bras en se disant que c'est une cause perdue d'avance :

La population, les médias et beaucoup de politiciens ont laissé tomber en disant que c'est une bataille perdue d'avance. Beaucoup de gens et du côté de la coalition ont baissé les bras. – IN 5

Ensuite, la coalition dit qu'elle n'a plus de raison d'être après la rentrée en vigueur de la décision de fermer le zoo :

Nous, on était allés en lutte, c'est pour empêcher la fermeture. Et là, le zoo est fermé. On n'a plus de raison de lutter. Alors, on a arrêté. Chacun s'occupe de ses affaires maintenant. – IN 1

La fermeture est précédée par le refus du gouvernement d'accorder plus de temps à la concertation et à la mobilisation des ressources en faveur des propositions de relance. La coalition prend fin sans atteindre son but. Elle conserve toutefois son dynamisme et son enthousiasme jusqu'à l'entrée en vigueur de la décision de fermer l'institution. Mais quel bilan tiré d'une lutte exemplaire qui n'atteint pas son but? La prochaine section se donne pour objectif de présenter le bilan de l'action de la coalition.

6. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

La fermeture du zoo ne signifie pas la fin de la lutte, car il y a des gens qui font toute sorte de chose, toute sorte de plan de relance. – IN 6

Ceci signifie tout simplement que la lutte continue au-delà de la fermeture du zoo le 31 mars 2006. Cette évaluation sera forcément une évaluation d'étape, celle de la coalition contre la fermeture du zoo du Québec. Cette précision faite, il convient de signaler que l'appréciation de l'action de la coalition comprend deux volets : celui de la répartition et celui de l'organisation.

6.1. Sur le plan de la répartition

Le Jardin zoologique est un bien public national appartenant au gouvernement du Québec. Mais la population de la CMQ a le sentiment de s'identifier à son zoo. L'évaluation de la lutte portera ainsi davantage sur ses apports à la CMQ et, d'une certaine mesure, sur les employés du Jardin zoologique.

6.1.1. La répartition économique

La coalition contre la fermeture du JZQ vise directement à aider l'industrie touristique et éviter des pertes d'emplois, en voulant empêcher la fermeture du JZQ. De la date du 21 novembre 2005 au 31 mars 2006, aucune modification notable des conditions économiques de la population de la CMQ en lien avec la bataille n'est observée, d'ailleurs aucun gain économique supplémentaire ne fait partie des objectifs de la coalition. Cependant, on estime que le fait que l'institution demeure et que ses terres ne sont pas en vente, du moins pas pour l'instant, est un acquis pour la population.

Dans le sens que les équipements sont encore là, le terrain du zoo est encore là et est protégé, je pense que c'est une réussite pour la coalition. La réaction du public a été tellement forte qu'il n'y a pas un gouvernement qui va oser démanteler le zoo de la façon dont le démantèlement a été programmé. On a carrément dérangé la programmation de la vente du terrain du zoo en morceau. Je pense qu'on l'a stoppé encore pour quelques années. – IN 5

Le maintien public des terrains du zoo est d'autant plus important pour la population que ceux-ci sont convoités par des promoteurs privés et que cette convoitise serait comprise comme un des motifs de la fermeture du zoo :

Il y avait beaucoup de promoteurs qui voulaient le terrain du zoo. Alors le gouvernement a pris l'engagement de garder le terrain public. Il y a là un acquis pour la population. – IN 3

Selon certains membres de la coalition, la lutte a permis au moins de ne pas démolir un des équipements phares du zoo, permettant ainsi à la région de le conserver :

Il y a la consolidation du Parc aquarium. Ensuite, il y a toujours la possibilité que la serre indo-australienne soit ouverte au public. – IN 6

Ainsi, en s'appuyant sur ces affirmations, il est possible de dire que, par son action, la coalition a fait en sorte que les conditions économiques des résidents de la CMQ et de Québec en particulier ne se soient pas détériorées suite à la fermeture du Jardin zoologique.

6.1.2. La répartition politique

L'appréciation politique de la coalition porte sur l'expression et le sens de la conscience politique de la population et non sur la participation politique de la base, comme cela se fait d'habitude. Après tout, le zoo reste un enjeu politique dans la région.

Selon les militants de la coalition, la lutte a permis à la population de s'exprimer sur une question d'intérêt public. Cette expression est importante pour la démocratie :

Oui le zoo a été fermé, mais la population a pu manifester son désaccord haut et fort. Au niveau démocratique, pour nous, ça c'est important. – IN 1

En termes de conscience politique, la population de la CMQ aurait le sentiment de n'avoir pas d'influence sur ses élu(e)s après les élections. En fait :

La population a de plus en plus le sentiment qu'après les élections, elle n'a plus d'influence sur ses politiciens. La question du zoo a renforcé ce sentiment, et avec raison. La population se dit que les politiciens ne font rien pour le zoo. C'est frustrant et compréhensible [...]. La fermeture ajoute à l'espèce de désabusement de la population par rapport aux capacités des élus de la représenter et de défendre ses intérêts. – IN 5

La population aurait aussi le sentiment que les élu(e)s n'aient pas travaillé pour la région, comme on peut le lire chez Pelletier (2006) :

[...] les personnes sur qui on comptait sont parties ou ont déçu. La démission d'un Marc Bellemare, les faux pas d'un Sam Hamad dans le dossier de l'énergie, les maladroites d'une Carole Théberge dans le dossier des garderies, tout s'est conjugué pour finalement en arriver à une seule conclusion : les dossiers de la région sont peu ou pas défendus. C'est effectivement le cas lorsqu'on s'arrête à un certain nombre de ces dossiers : la fermeture annoncée, puis reportée, du Jardin zoologique, le manque de dynamisme de la Commission de la Capitale-Nationale, qui avance et recule dans le dossier de la promenade Samuel-de-Champlain le long du fleuve et qu'on menace de faire disparaître, le sous-financement de l'Université Laval (à hauteur de 11 millions) par rapport à toutes les autres universités québécoises, des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec qui mobilisent très peu et qui n'ont rien de festif.

Pelletier – 2006

Pour les acteurs de la coalition, la lutte a eu un gain politique, celui de montrer que les élus ne s'étaient pas battus pour la région :

La bataille qu'on a menée [...], on a réussi à montrer que les élus n'ont pas bataillé pour la région. – IN 3

En plus de ce sentiment d'abus, il serait possible de croire avec les anciens membres de la coalition que le zoo reste un enjeu politique important dans la communauté métropolitaine :

Plusieurs ont encore l'espoir que le zoo fasse l'objet des prochaines élections, qu'elles soient provinciales ou fédérales. Les politiciens qui se présenteront dans la région ne pourront pas tourner le dos autour du pot cette fois-là. Ils devraient se commettre. – IN 5

6.1.3. La répartition idéologique

En ce qui a trait à la reconnaissance des droits de la base sociale, on peut dire que, durant toute l'existence de la coalition, les droits, notamment les droits de s'exprimer et d'être écouté, ont progressé au sein de la population. C'est ainsi qu'on observe dans la population un sentiment de renforcement du devoir de lutter.

On a également le sentiment que la population pense que les élu(e)s doivent davantage l'écouter, la consulter et considérer sa volonté. L'évolution de ce sentiment peut être comprise à travers les encouragements adressés par les sympathisants de la coalition :

'Merci de l'avoir fait. Bravo de l'avoir fait'. Et encore 'Continuez de parler, continuez à lui demander de revenir sur sa décision' – IN 1

De plus, le Jardin zoologique, qui était peu connu, est devenu comme un bien commun appartenant à la région :

Un lieu commun, un lieu où s'exprime un énorme sentiment d'appartenance dans la population. – IN 3

Le gain de sentiment que les autorités doivent écouter la population est directement attribuable à l'action de la coalition qui mettait en jeu la position de la population.

6.2. Sur le plan de l'organisation

Les dimensions à considérer dans l'évaluation de l'organisation sont l'autonomie, la solidarité et la mobilisation.

6.2.1. L'autonomie

La coalition contre la fermeture du JZQ met sur pied une structure qui favorise le rapprochement avec la base sociale. L'organisation interne du mouvement passe essentiellement par « cinq ou six personnes qui s'informent rapidement » - IN 3. C'est cette équipe dirigeante, qui représentait différents segments de la base sociale, qui a formé les différents comités (exécutif, de coordination, etc.).

Il est à préciser que les places disponibles sur les comités décisionnels ne peuvent être occupées par plus de deux personnes par organisme membre. Ainsi, tous les organismes membres se trouvent représentés. – IN 1

La configuration de cette structure organisationnelle et la démocratie au sein de l'équipe dirigeante permettent de soutenir que la force dirigeante de la coalition a pris les moyens pour se maintenir près de sa base tout au long de son existence. On peut également dire que la coalition a maintenu sa position de départ jusqu'à la fin en s'orientant constamment sur les intérêts sa base sociale. Enfin, les positions prises par la coalition semblaient faire l'unanimité au sein du mouvement.

On fait attention pour ne pas heurter de front nos membres et on les consulte souvent avant de décider. – IN 1 et IN 3

La coalition semble jouir d'une grande liberté de parole et d'action. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, dès le début, elle s'est autofinancée par divers moyens. Cette autonomie était fondamentale pour le développement de la lutte.

6.2.2. La mobilisation

À en croire les membres de la coalition, on observe tout au long de l'existence de celle-ci une augmentation de la participation tant au niveau des assemblées, des rencontres de travail qu'au niveau des manifestations.

En fait, on peut dire, seulement à partir des coupures de journaux, que la population s'est exprimée pour appuyer la coalition, tant par le nombre de manifestants qui augmentait à chaque manifestation, que par le nombre de courriels qui appuyaient la coalition. Dès le départ, la coalition semblait avoir d'office un appui massif et inconditionnel de la base sociale :

Il y a un sentiment de communion entre la base et la coalition qui était très manifeste dès le départ. On a eu du succès de foule assez rapidement. Les organisations ont fait appel à leurs membres qui sont sortis massivement. – IN 5

Cette communion a été maintenue jusqu'à la dissolution de la coalition :

La manifestation monstre de la dernière semaine avant la fermeture et le jour de la fermeture, c'était pareil. Il y avait du monde. – IN 1

De plus, l'augmentation constante des membres au sein de la base sociale n'a cessé, de sorte qu'on puisse penser que l'opinion de la population est devenue de plus en plus favorable à la coalition tout au long de son existence :

La population a été derrière nous. Si elle n'y était pas, on n'allait pas aller aussi loin. Les tonnes et tonnes de lettres qui nous parviennent ne viennent pas de nous, elles viennent de la population qui nous dit de continuer [...]. Du début à la fin, on recevait toujours des lettres d'appui. – IN 1

Il est possible d'ajouter qu'aucun article ou lettre ouverte défavorable à la lutte n'ont été notés dans les journaux. Ce fait pourrait laisser croire qu'une grande majorité des habitants de la CMQ appuyait la coalition.

6.2.3. La solidarité

La coalition contre la fermeture du Jardin zoologique a réussi à s'imposer comme un des plus grands mouvements populaires à Québec en 2005-2006. Par conséquent, il est possible de penser qu'elle a gagné une place importante au sein des groupes alliés. En ce qui concerne la conscience du lien entre les enjeux de la lutte et les intérêts du plus grand nombre, on peut formuler l'hypothèse selon laquelle cette conscience a progressé dans la base sociale. Le progrès de la conscience pouvait être observé à travers des verbalisations comme « une poignée d'individus qui veulent se remplir les poches avec les amis au dos de Québec » et par l'accroissement de la participation aux activités visant à défendre le Jardin zoologique.

En outre, le discours établi par la coalition démontre bien le lien entre l'enjeu de la lutte et les intérêts individuels de la base sociale. Ce discours a su saisir à la fois la rationalité et l'émotivité des Québécois, notamment à travers la photo du Lémur sur toutes les affiches.

Ce discours étant largement diffusé, on peut déduire que la population a pris conscience que ses intérêts (lieu de récréation, de tourisme, de découverte, de rencontre, de souvenirs, etc.) étaient en jeu.

Enfin, un grand nombre d'acteurs sociaux (CCEQ, CCQ, associations, centres de recherche, centres culturels, etc.) s'étaient alliés pour sauver le Jardin zoologique, laquelle alliance n'était possible que par le partage de ressources et d'informations.

7. LES PISTES DE RENOUVELLEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA FERMETURE DU JZQ

Les pistes de renouvellement ont pour but de dire lesquels des phénomènes explicatifs de l'émergence et du développement doivent être conservés ou revus dans la perspective d'une reprise de la lutte ou de son amélioration.

La lutte menée par la coalition semble être faite avec professionnalisme et enthousiasme. Les meneurs de la coalition ont tous l'expérience de la mobilisation populaire aussi bien au niveau politique, corporatif que syndical. L'émergence et le développement ont été organisés à partir d'une analyse et d'un discours articulés avec la réalité du JZQ, les finances publiques, mais aussi avec l'identité, les besoins, les aspirations de la population de la CMQ. La mobilisation des ressources a été également suffisante. Malgré tous ces succès internes, la coalition n'a pas atteint son but :

Mais avait-elle les moyens de réussir ? Le gouvernement a le pouvoir de décision et a décidé. L'autre n'a pas de pouvoir de décision. – IN 2

Néanmoins, les membres de la coalition reconnaissent avoir à parfaire certains éléments, surtout dans le développement de la lutte. En fait, au niveau des candidats aux élections provinciales et fédérales, les membres de la coalition estiment que certains avaient promis des choses et une fois élus, ils n'ont pas bataillé pour la région. Aux prochaines élections, ils exigeraient de ces derniers et aux autres une attitude favorable au zoo :

J'exigerai qu'ils s'expriment publiquement pour dire qu'ils appuieront le dossier du zoo ; sinon je mettrai mon organisation contre eux. – IN 5

La conduite de la lutte « [...] a été bien menée sur tous les plans. » (IN 1 et IN 3). Les membres reconnaissent avoir manqué un peu de sou et de matériel. Ils reconnaissent aussi le fait que même s'ils avaient tout ce dont ils avaient besoin à temps et en quantité suffisante, ils n'allaient rien changer à la situation :

La décision de fermer était prise au départ et il [le ministre Després] n'avait pas l'intention de revenir là-dessus. – IN 1

En ce qui concerne la non-implication de la CCQ, la coalition souhaite avoir cet organisme comme membre intégrante :

Les deux chambres ne s'entendaient pas. J'ai eu des entretiens au téléphone avec les responsables de la Chambres de commerce de Québec. [...]. Il aurait été plus facile de négocier, si elle était avec nous. - reconnaît IN 3

Cette citation n'implique pas forcément un travail de séduction pour avoir la CCQ dans la coalition, mais elle traduit un souhait de l'avoir avec elle. Je peux en déduire qu'il serait de son intérêt d'aller vers cet organisme.

Enfin, on note la difficulté pour la coalition de bien identifier l'adversaire et d'avancer un pronostic clair en répondant au développement des divers scénarios. En effet, à l'égard des nouvelles propositions qui étaient avancées par la mairesse Boucher, la coalition n'a pas réussi à faire passer publiquement son pronostic. Tout se passe comme si la coalition n'avait pas su maintenir son attention sur son adversaire qui était le gouvernement du Québec. On pourrait penser qu'elle s'est laissé distraire par la mairesse et le gouvernement en croyant avoir mis suffisamment de pression sur eux. Aussi serait-il judicieux pour la coalition de concentrer son attention sur son adversaire.

En somme, bien qu'ayant connu un grand succès au niveau de la mobilisation populaire, si la coalition venait à reprendre la lutte, elle devrait être plus vigilante sur certains candidats aux élections provinciales et fédérales et sur son adversaire. Elle se rapprocherait aussi de la CCQ.

8. LA PRÉSENTATION DE LA COALITION POUR LA RÉOUVERTURE DU JZQ OU SOS ZOO

L'entrée en vigueur de la décision de fermer le ZJQ rendrait risqué le maintien de la coalition, malgré la noblesse de la cause et la grande mobilisation populaire. Pourtant, le groupe en lutte n'a pas baissé les bras. Des membres de la coalition contre la fermeture ont créé une coalition citoyenne dénommée SOS Zoo et ont consolidé la lutte en faveur du Jardin zoologique.

La coalition SOS Zoo est une initiative citoyenne comprenant des organismes et des groupes réclamant la réouverture du JZQ. Elle « endosse la mission de la coalition contre la fermeture du Jardin zoologique du Québec et appuie toute initiative pour la réouverture, la relance des opérations et le développement du zoo. » (Sauvons le zoo, 2006). SOS Zoo « tient à ce que toute l'information pertinente concernant l'avenir du zoo soit accessible au grand public désireux d'appuyer les démarches actuelles et futures en vue de la réouverture de cette institution. » (*ibid.*)

SOS Zoo est un réseau social encore assez restreint d'environ 100 à 150 citoyens Québécois de tout âge. Il est ouvert et comprend une majorité d'adultes et d'aînés : « On a des parents, des grands-parents, surtout des grands-parents. » - IN 4.

Son objectif à long terme est la réouverture du JZQ, mais à court terme, « c'est d'empêcher la destruction du zoo, la sortie d'animaux et sauver les emplois. » - IN 4. « Il s'agit d'entretenir la flamme, de demeurer dans les médias jusqu'aux prochaines élections. » - IN 5.

8.1. L'émergence de SOS Zoo

L'émergence de SOS Zoo est venue à environ un mois et demi après la dissolution de la coalition, qui a eu lieu elle-même une ou deux semaines après l'entrée en vigueur de la décision de fermer le JZQ. Elle a commencé par des questions que posait une femme – qui tenait, comme tant d'autres, à continuer la lutte – au Conseil de ville de Québec puis, s'est poursuivie par l'entrée en contact de cette femme avec une autre qui travaillait déjà à mettre ensemble des citoyens en vue de continuer la lutte. Voici comment un des membres fondateurs de SOS Zoo explique l'émergence de son réseau :

Il y a eu un mois ou un mois et demi, après la mise en exécution de la décision de fermer où il ne s'est rien passé. J'allais de temps en temps à l'hôtel de ville poser des questions pendant cette période. C'est lors d'une de ces visites que j'ai reconnu une personne qui avait pris le numéro de téléphone des gens qui étaient venus à la grande manifestation et qui voulaient poursuivre la lutte. Elle avait une quinzaine de numéros de téléphone qu'elle m'a passés. J'ai reconnu le numéro d'une personne qui avait commencé une démarche de souscription dans le but de ramasser des sous pour faire rouvrir le zoo. « Au moment où on aurait un zoo, ça aidera à faire partir l'organisme », disait-elle. Puis elle m'a donné d'autres numéros de téléphone, dont celui d'un employé du zoo. Et j'ai appelé pour apprendre que deux animaux sortaient le 20 mai. Là, je me suis dit, la meilleure façon de sauver le zoo dans un court terme, c'était d'en faire parler. Mais pour en faire parler, ça prend les médias; car le simple citoyen ne peut grand-chose. Alors j'ai communiqué avec les médias. J'ai eu l'information un mercredi et le lendemain jeudi j'ai appelé les médias. Les animaux sortaient vendredi les médias sont venus. Il y a eu un très court reportage à Radio-Canada, mais un très beau reportage à TVA et qui expliquait tout. En plus plusieurs courriers électroniques étaient rendus au bureau administratif du zoo. On n'y attendait absolument pas à ça. C'est comme ça que SOS Zoo a commencé.
– IN 4

La coalition SOS Zoo venait ainsi d'émerger. C'est à partir de ce moment-là qu'intervient la Consolidation de la lutte à SOS Zoo. En fait :

Il y a eu un transfert à la société civile. Il fallait dépolitiser le débat, qui est devenu une bataille contre le gouvernement du Québec. Alors, pour enlever ce volet-là, on a réuni les participants civils pour leur dire : « Maintenant, écoutez, il faut continuer la bataille, mais autrement ». Les politiciens ne peuvent pas continuer à être sur la place publique pour demander la réouverture du zoo. Ça va devenir une bataille PQ/PLQ. Et ça, ce n'est pas intéressant. Il fallait, en outre, un autre type de coalition, une coalition citoyenne et j'ai nommé ciblé SOS Zoo de prendre la bataille et c'est là que tout le monde devait se rallier.
- IN 3

Mais la première manifestation remonterait vers le 20 mai 2006 :

Après coup, ça dépend. Si on peut calculer à partir de la date de la première manifestation ou à partir du moment où on a contacté les médias, c'est vers le 18, 19, 20 mai 2006. – IN 4

La base sociale de la coalition SOS Zoo est la même que celle de la coalition contre la fermeture :

Les passants se mettent parfois à klaxonner en guise de soutien quand on s'attroupe sur la bande gazonneuse. On a le soutien de la population. Puis, on reçoit le contact des gens qui veulent être avisés de nos prochaines sorties.
- IN 4

Ou :

C'est difficile de mobiliser les gens à Québec ces époques présentes. C'est difficile. Mais que 5 000 personnes participent à nos manifestations. Il reste que c'est quand même tout le monde. – IN 4

Mais il s'agit d'une base sociale très faible en termes de mobilisation et d'engagement, car SOS Zoo reste essentiellement peu connu de la population ordinaire. Il est plus connu des politiciens et des médias :

SOS Zoo est un fantôme. On se reconnaît SOS Zoo, les médias nous connaissent, SOS Zoo. – IN 4

Il va de soi que ses alliés, ses sympathisants et ses opposants sont les mêmes que ceux de la première coalition.

8.1.1. La situation de privation, de désaccord et de conflit

La situation de privation, de désaccord et de conflit est la même que celle de la coalition contre la fermeture. Par exemple, au niveau du désaccord, les membres de SOS Zoo estiment que :

Les zoo, c'est pas rentable par définition. Ce qui leur permet de survivre, ce sont les grosses subventions qu'ils reçoivent. Alors, c'est inconcevable que le gouvernement refuse de subventionner sa propre institution. En plus, le Jardin travaillait à la relance de la seconde phase de développement. C'est en ce moment que le gouvernement décide de fermer. Ça n'a aucun bon sens. – IN 4

Je peux tout simplement dire que le désaccord et le conflit de la population de Québec après la fermeture sont véhiculés dans les propos de ce membre de SOS Zoo :

La majorité de la population de la grande région de Québec ne comprend toujours pas pourquoi le Jardin zoologique a été fermé. Trop cher, nous dit-on. Nous n'avons pas les moyens, nous dit-on. Un gouffre financier, nous dit-on. L'aquarium est moins déficitaire que le zoo, nous dit-on, donc par souci d'économie de fonds publics, nous fermons le plus déficitaire des deux, ce pour quoi les contribuables nous remercieront. [...]. Tout ceci semble bien logique, à première vue. Sur le plan comptable, cela peut paraître logique en apparence, mais pourtant je suis d'avis, comme nombre de mes concitoyens, que cela ne l'est pas. Des investissements massifs avaient été faits dans le zoo, de plus de 65 millions \$, il y a à peine trois ans, ainsi qu'un virage impressionnant. Quel homme ou femme d'affaires, après avoir investi une telle somme dans son « capital productif », le laisserait aller au bout de trois ans? Quels gens d'affaires n'attendraient même pas un horizon de cinq ans pour donner une chance à leurs investissements de se rentabiliser ?

Brançon - 2006

8.1.2. La construction collective des schèmes d'interprétation

Le diagnostic de la fermeture du zoo s'inscrit dans le même axe que celui de la coalition contre la fermeture, mais avec une vision essentiellement idéologique :

Au départ, on croyait que c'est dans la philosophie du gouvernement actuel de fermer le zoo, parce que c'est une entreprise d'État. D'ailleurs, à l'été, je crois, il y a un rapport commandé par le gouvernement actuel qui est sorti et qui dit de fermer les trois grands musées du Québec. Évidemment, ça fait sauter tout le monde. Le président du conseil a dit non. – IN 4

Les éléments de pronostic des membres de la coalition s'articulent autour de quatre points : la justice à rendre au zoo, un plan de marketing, la persévérance et la simplicité des objectifs immédiats.

SOS Zoo croit que le gouvernement doit faire preuve de justice envers le JZQ en lui subventionnant les opérations, comme il le fait avec d'autres zoos :

Si le gouvernement est capable de donner 10 millions à Saint-Félicien, alors pourquoi pas au zoo ? – IN 6

Les membres de SOS Zoo pensent qu'il faut juste un peu de marketing pour que le zoo soit rentable :

Il manquait très peu de choses au zoo pour réussir : un positionnement marketing plus axé sur la population locale, sur les enfants du primaire et sur les garderies (CPE), des activités éducatives plus structurées, des facilités de restauration plus flexibles, quelques endroits pour se rafraîchir l'été, surtout pour les familles qui ont de jeunes enfants, une visibilité accrue.

Brançon - 2006

Selon SOS Zoo, la SEPAQ pourrait avoir le mandat de redresser et de rentabiliser le Jardin zoologique.

Confier à la SEPAQ un mandat de redressement et de rentabilisation du Jardin zoologique.

Brançon - 2006

Les initiateurs de SOS Zoo pensent qu'il faut être persévérant face au gouvernement :

Après la fermeture, y en a qui pensaient qu'on était un peu des illuminés à nous entêter comme ça. Mais quand on a affaire avec des politiciens, on s'entête.
- IN 4

Enfin, le dernier élément du pronostic de la coalition SOS Zoo est axé sur la simplicité des objectifs immédiats ; car, se disent-ils, plus les objectifs sont simples, plus il leur est possible de ne pas se décourager facilement :

Ce qui fait gagner une coalition, c'est le but qu'on adopte. Si on se met des buts immédiats trop élevés, on se cogne dans le mur. Mais quand on part spontanément et au raz de sol. On peut gagner. On ne perd rien là-dedans. Tu vises haut, tu peux tomber d'en haut. – IN 4

Bien qu'ils ne soient pas très bien connus, ni très activistes, les membres de la SOS Zoo ont été la cible d'influences contraires à la solidarité. En effet, certains initiateurs ont été objet d'enquête sociale :

Ils ont mis des gens derrière nous pour savoir qui nous sommes, ce qu'on veut, qui est derrière nous, etc. Mais n'empêche. Qu'ils suivent ou pas ; nous, on veut notre zoo. – IN 4

8.2. Le développement du JZQ

Le développement mettra l'accent essentiellement sur les opportunités et la conduite de la lutte sous SOS Zoo.

8.2.1. *Les opportunités politiques*

Deux opportunités politiques semblent nourrir les activités de SOS Zoo. Il s'agit des prochaines élections provinciale et fédérale et des médias.

La perspective des prochaines élections provinciale et fédérale constituent une opportunité pour la coalition SOS Zoo dans la mesure où ses activités sont organisées en fonction d'elles :

On s'est pas donné une échéance pour la réouverture du zoo, mais on table sur les élections à venir. – IN 4

Il s'agit en fait d'une opportunité pour réaliser son but :

On est assez réalistes, nous autres, pour savoir quand les campagnes vont venir. Les politiciens vont se servir de nous autres, mais on va se servir d'eux autres pour qu'ils se prononcent en faveur du zoo. – IN 4

Quant aux médias, ils ont contribué au développement du réseau à travers les reportages et les articles sur ses activités. En fait, SOS Zoo a établi des contacts avec certains journalistes avec lesquels il échangeait sur divers sujets touchant le JZQ :

Depuis là [...], si j'apprends qu'autre chose se passe au zoo, j'en informerai les médias, et comme mes renseignements sont bons, j'ai la crédibilité des journalistes. – IN 4

Ou :

Nous autres, on leur donne des informations et ils adorent ça. Ces nouvelles, c'est quand même un rayon de soleil dans leur journée de travail. Tant mieux que ça fait notre affaire; ça fait la leur aussi. Puis mes relations avec eux sont très bonnes. – IN 4

Ces extraits d'entrevues montrent que la perspective des élections et les médias sont deux opportunités encourageant le déploiement des activités de SOS ZOO.

Le réseau SOS Zoo est encore un petit réseau qui veut entretenir la flamme de la lutte dans les médias. Il n'y a aucune condition pour en être membre, si ce n'est la volonté de travailler à la réouverture du Jardin zoologique :

Pas de conditions pour être membre, il faut la réouverture du zoo. – IN 4

En termes d'organisation, le réseau reste peu visible. Il serait un organisme insaisissable, comme l'explique un des initiateurs :

SOS Zoo est un fantôme. On fonctionne par Internet et par téléphone. Quand j'ai une information, je la transmets au responsable du site qui se charge de la mettre sur le réseau. Combien de personnes on est, je ne le sais pas, peut-être 150, peut-être plus. – IN 4

Ce réseau a une équipe dirigeante très réduite. Voici comment une personne fondatrice explique sur l'organisation de SOS Zoo :

Le noyau dur, d'une certaine façon, si on veut être très formel, on pourrait dire que je suis fondatrice. Il y a là le fait que beaucoup de gens ont accepté de me suivre. On s'est entendu que je contacte les médias, et j'ai déjà contacté les médias plusieurs fois. Par contre, il n'y pas de président, pas de trésorier, pas de secrétaire, etc. On n'a pas de sou, donc pas de trésorier. Il y a que la volonté.
- IN 4

En termes de rationalité, les éléments de calcul rationnel des acteurs de SOS Zoo s'organisent autour de leur sécurité d'emploi et de leur liberté. En s'estimant sujets à des surveillances sociales, les membres de SOS Zoo prennent deux mesures de protection : ne pas s'exposer partout et garder le réseau minimalement visible.

Le fait de ne pas s'exposer concerne les employés qui risquent de se voir libérés de leur travail ou rappelés à l'ordre par leur employeur. Il traduit aussi le fait de se mettre en arrière-plan. Le témoignage suivant illustre bien le principe de la non-exposition :

Il ne faut aussi pas avoir peur des conséquences. Moi, j'ai rien à perdre. Je suis employeur de moi-même. Je ne perds rien. Mais je me sens responsable vis-à-vis des gens qui me suivent. Eux autres sont protégés. Ils n'ont pas à calculer leur risque parce que c'est mon nom à moi qui apparaît. – IN 4

Le fait de maintenir le réseau insaisissable traduirait un mécanisme de se mettre à l’abri de poursuite et donc de poursuivre la lutte « dans l’ombre ». La citation suivante décrit comment ce mécanisme fonctionne :

Les politiciens ne peuvent pas nous saisir. Puis, tant qu’ils ne peuvent pas nous saisir, ils ne peuvent pas nous menacer. Ils ne peuvent pas nous arrêter. Et tant qu’ils ne peuvent pas nous arrêter, ben, ça nous pousse qu’on va se revoir demain matin. C’est ça, notre force. Étant donné qu’on est un réseau invisible, on s’adapte à toute situation. – IN 4

Au niveau des ressources, le syndicat des employés du zoo participe au financement de certaines activités :

On a de l’aide de temps en temps. Comme les employés du zoo sont syndiqués, le syndicat accepte de nous aider dans certains cas, comme les photocopies de tracts, un petit budget pour les activités sur le terrain. – IN 4

8.2.2. Les stratégies de SOS Zoo

N’étant pas très visible, ni très saisissable, SOS Zoo n’a pas de grands moyens pour organiser de grosses manifestations :

On a pas d’argent, pas de structure pour organiser de grosses manifestations de masse. – IN 4

Trois grandes stratégies apparaissent dans la lutte menée par le réseau SOS Zoo : il s’agit de bien choisir les objectifs, de maintenir les installations du JZQ et d’entretenir la flamme de la lutte dans la population.

Le choix de vouloir la réouverture du jardin à moyen et long terme est la première stratégie adoptée par SOS Zoo. Celle-ci consiste à éviter le découragement des militants et à maintenir leur engagement et motivation. Voici comment un membre du réseau s’explique :

On a toujours un but à long terme, mais il ne faut pas partir avec un objectif trop élevé au départ, parce qu’en allant on se décourage. Nous, au départ, notre objectif était de faire parler du zoo. Nous espérions que le démantèlement du zoo soit reporté à plus tard. – IN 4

La deuxième stratégie vise à conserver les équipements du zoo en vue de faciliter sa réouverture. En fait, il faut faciliter les travaux de reprise des activités :

L'idée de lutter est venue d'aider à faire quelque chose pour être capable de sauver le zoo. Mais dans un premier temps, il faut sauver l'équipement ; car l'objectif du gouvernement était de raser le sol, de tout détruire et d'empêcher le prochain gouvernement de tenter de le recouvrir. – IN 4

Pour y parvenir, le réseau a recours à des *sit-in* et à des blocages aux portails de l'institution lors des sorties d'animaux : « Chaque fois que des animaux sortent, on est là. » - IN 4

La troisième stratégie vise à maintenir constante la lutte dans la population à travers la publication d'articles dans les médias et l'organisation d'événements populaires. Pour y parvenir, SOS Zoo essaie d'« avoir 2 ou 3 articles dans les journaux régulièrement réclamant la réouverture du Jardin zoologique et d'organiser des pique-nique, la célébration de l'anniversaire du zoo, etc. » - IN 4

Selon les acteurs du réseau, cette stratégie est appropriée :

Elle est appropriée parce que ça a développé beaucoup de sympathie. – IN 4

Mais, même appropriées, les stratégies sont appelées à changer en fonction de la situation, reconnaît un des membres fondateurs :

Au fur et à mesure que les choses vont évoluer, c'est sûr qu'on va changer de stratégies. Au fond, ce sont les autorités eux autres qui créent les événements. Nous autres, on utilise les événements. – IN 4

Si la lutte contre la fermeture du JZQ n'a pas connu de concurrents, celle pour sa réouverture connaît plusieurs intervenants qui ne sont pas forcément en concurrence. En effet, la lutte pour la réouverture du JZQ est menée sur plusieurs fronts et par plusieurs groupes :

Il y a plusieurs groupes qui travaillent à la relance du zoo. Nous autres, SOS Zoo, on est plus spécialisés à des actions publiques sur le terrain. On ne s'embarque pas à négocier avec les politiciens. Un groupement de citoyens qui n'est pas SOS Zoo travaille sur un plan de relance. – IN 4

Certes, il y a plusieurs groupes qui ne travaillent pas nécessairement en concertation, mais ils ne sont pas non plus forcément en conflit :

On avait entendu parler d'un groupe qui s'appelait Sud-nord-est-ouest qui travaille sur le zoo. Mais jamais on n'a vu, ni rencontré un membre de ce groupe. Mais si quelqu'un veut bâtir quelque chose, tant mieux. Si quelqu'un fait autre groupe pour le zoo, c'est parce qu'il veut faire autrement, tant mieux. – IN 4

8.3. L'évaluation de SOS Zoo

L'évaluation de la SOS Zoo porte sur les plans de la répartition et de l'organisation.

8.3.1. Sur le plan de la répartition

Bien que faible par rapport à la défunte coalition, le réseau SOS Zoo a apporté plusieurs réalisations au niveau de la redistribution économique communautaire. Il s'agit du maintien des équipements du JZQ jusqu'à date, le maintien des emplois et des primes sur les salaires.

D'abord au niveau du maintien des équipements du JZQ, les membres de SOS Zoo estiment avoir atteint leurs objectifs. Voici le témoignage d'un membre du réseau sur le bilan économique de leur action :

Nous avons le sentiment que nous gagnons. D'abord, ils ne peuvent plus démolir. Les animaux, on ne peut pas les euthanasier. Ce qui veut dire qu'il y aura du personnel pour s'en occuper. En plus, il n'y a pas de quartiers d'hiver à l'aquarium. Les animaux ne peuvent pas aller là-bas. – IN 4

En plus d'être maintenus jusqu'à nos jours, il semble que ces équipements ne peuvent plus être détruits : « À date là, ça ne peut plus être détruit. » - IN 4. Outre le maintien des équipements, des animaux et du personnel, les employés du zoo bénéficient des primes :

Les primes, au total, sont de l'ordre de 300 \$ pour novembre et 300 \$ pour décembre. En plus, ils vont recevoir 1 500 \$ en deux versements égaux (31 mars et 31 mai) parce que la SEPAQ fait tout pour les garder jusqu'au printemps.
- IN 4

Tous ces avantages pécuniaires sont accordés grâce à l'action de la coalition :

Les primes sont en partie dues à l'action du SOS Zoo ; car en empêchant le démantèlement du zoo et la sortie des animaux, on maintient le personnel. Puisqu'il n'y a plus d'enthousiasme, le personnel veut partir et il faut les encourager. – IN 4

Le gain en participation politique de la base sociale ne fait pas partie des objectifs recherchés de SOS Zoo, mais ce qui apparaît dans le domaine politique, c'est la décision d'élire maintenant les hommes et les femmes qui vont écouter la volonté des électeurs, comme le laisse entendre la citation suivante :

Il y aura du travail contre les élus qui n'ont pas bataillé pour la région. Il y a des groupes qui font de la bonne publicité contre le gouvernement. – IN 4

8.3.2. Sur le plan de l'organisation

Au niveau de l'autonomie, la coalition SOS Zoo a mis sur pied une équipe dirigeante quasi invisible de l'extérieur mais bien connue de l'intérieur. Cette forme de fonctionnement favorise un rapprochement avec les membres. On peut également dire que la coalition SOS Zoo a maintenu sa position de départ jusqu'à maintenant en s'orientant constamment sur les intérêts de sa base sociale.

La coalition a des appuis, mais elle ne dépend d'aucun organisme et « jouit d'une grande liberté de parole et d'action ». Cette indépendance pourrait s'expliquer par le fait que ses activités demandent davantage et surtout de l'investissement personnel.

On n'a pas de structure, pas d'argent pour organiser de grosses manifestations de masse. C'est la volonté des membres. - IN 4

Au niveau de la mobilisation, à croire les membres de la coalition, on pourrait estimer que le nombre de participants n'augmente pas de façon très importante à chaque manifestation. Mais ce qui est extraordinaire à chaque événement, ce sont les nouveaux visages :

À chaque manifestation, sur 30 personnes, je ne reconnais que 5, les 25 autres sont nouveaux. Et la plupart sont des gens qui ont tenu leur première pancarte à vie avec SOS Zoo. Et ils sont grands-parents et retraités. – IN 4

En matière de mobilisation, il est possible de dire qu'entre le début et maintenant, la situation de l'équipe dirigeante et la base s'est maintenue. En fait les membres de la lutte rapportent qu'ils sont toujours interpellés par la population sur les prochaines manifestations ou activités de réouverture du zoo. Voici quelques extraits de témoignage :

L'unité et le sens d'appartenance à SOS Zoo sont forts, car les gens demandent tout le temps : «C'est quand la prochaine sortie ?» - IN 4

Ou :

Je vais à des rencontres avec les citoyens et chaque fois on me pose la question : «C'est quand le zoo va rouvrir ses portes ?» - IN 5

Sur le plan de la solidarité, la coalition SOS Zoo s'active à s'imposer comme un mouvement populaire. Mais il ne m'est pas possible de dire qu'elle gagne de la place dans la population ni qu'elle en perd. Par contre, les élections à venir la placeront dans une bonne position au sein de la base sociale.

En termes de pistes de renouvellement, d'abord, il faut signaler que, cet hiver, le réseau est en « période d'hivernation ».

À l'hiver, ça va être calme, parce que c'est des aînés en majorité, et il faut pas les exposer au froid. – IN 4

Mais les perspectives d'élection seront certainement une période d'activités intenses.

Techniquement et humainement, le réseau SOS Zoo ne « s'inquiète de rien », mais au niveau de la mobilisation, il aurait besoin d'un appui financier pour les activités de mobilisation. La présence des acteurs de la première coalition contre la fermeture du zoo autour de lui, lui paraît rassurante à ce niveau.

Généralement, les recherches sur les luttes collectives et les mouvements sociaux attribuent leur échec à l'inefficacité des stratégies, à l'incapacité de la mobilisation, à l'impertinence de la construction des schèmes d'interprétation ou à l'insuffisance des ressources (humaines, financières et matérielles). Le cas de cette lutte montre que cette tendance n'est pas toujours vérifiée. Aussi, face à un opposant propriétaire de l'objet de la lutte, les résultats de celle-ci ne dépendraient-ils pas des choix offerts à l'opposant?

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT, Michel et al. 1999. Diagnostic et orientations de développement du réseau québécois des jardins zoologiques et des parcs animaliers. Montréal. Chaire de tourisme de l'UQAM.
- ASSELIN, Pierre. 2006. Levée de boucliers contre la surtaxe. Le Soleil, 1^{er} février.
- BÉDARD, Jean. 2006. Des solutions originales à la fermeture du zoo. Le Soleil, 9 janvier.
- BENJAMIN, Guy. 2006a. Québec n'a pas demandé l'aide d'Ottawa. Il fallait d'abord un consensus régional, affirme le ministre Després. Le Soleil, 29 mars.
- BENJAMIN, Guy. 2006b. Québec, la seule ville prête à payer pour le zoo. Le Soleil, 27 janvier.
- BENJAMIN, Guy. 2006c. Relance du zoo : Mario Dumont appuie la Société zoologique. Le Soleil, 11 avril.
- BOIVIN, Simon. 2005. Zoo et Aquarium : l'autofinancement est impensable, dit la SPSNQ. Le Soleil, 7 janvier.
- BOIVIN, Simon. 2006. Jardin zoologique : On ne refera pas l'histoire. Le Soleil, 20 avril.
- BOIVIN, Simon. 2006a. Fermeture du zoo. La « majorité silencieuse » est d'accord, estime Mercier. Le Soleil, 31 mars.
- BOIVIN, Simon. 2006b. Adieu le zoo. La fermeture, « une mauvaise décision », affirme le député Pierre Paradis. Le député libéral ne croit pas qu'il s'agisse de la décision de Després. Le Soleil, 1^{er} avril.
- BOIVIN, Simon. 2006c. Terrains du zoo. Marc-Yvan Côté aurait fait des pressions, selon le PQ. Le Soleil, 31 mars.
- BOIVIN, Simon. 2006d. Minizoo : « Un bonbon », selon Agnès Maltais et la coalition SOS Zoo. Le Soleil, 1 juin.
- BOIVIN, Simon. 2006e. 98 % des animaux du zoo ont trouvé un nouveau toit. Le Soleil, 8 juin.
- BOIVIN, Simon et Michel Corbeil. 2004. Avenir du zoo : levée de bouclier contre le scénario « démolition ». Le Soleil, 7 janvier.
- BRANÇON, Cécile. 2006. Lettre de Mme Cécile Brançon à M. Claude Béchar, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. <http://www.sauvonslezoo.org/opinions/brancon.html>

- CARON, Régys. 2006a. Sauvetage du Zoo : Lévis favorable s'il y a un plafond. Le Journal de Québec, 10 février.
- CARON, Régys. 2006b. Les gens d'affaires ne veulent pas se faire imposer de « taxe Boucher ». Le Soleil, 1^{er} février.
- CARON, Régys. 2006c. On est en train de se faire avaler par Québec. Le Journal de Québec, 2 février.
- CHOUINARD, Tommy. 2006. Québec : le budget 2006-2007. La Presse, 24 mars.
- CLICHE, Jean-François. 2006. Un autre revers pour la coalition pour la sauvegarde du Zoo. Le Soleil, 21 avril.
- CLOUTIER, Patricia. 2006. Aucune parcelle du zoo au privé. Le ministre Michel Després ne traite plus avec le groupe Marigot. Le Soleil, 26 mars.
- CNW-TELBEC. 2006. Le Conference Board le confirme : l'économie va bien à Québec malgré quelques défis à surmonter. - <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/December2006/13/c6880.html> Consulté le 14 janvier 2007.
- COALITION pour la sauvegarde du Jardin zoologique de Québec. 2006. Rapport d'activités 2006. Québec, Coalition contre la fermeture du Jardin zoologique du Québec.
- COMEAU, Yvan. 2005. Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives. Montréal, cahiers du CRISES, collection Mouvements sociaux, no MS0501.
- COMITÉ régional sur l'avenir du Jardin zoologique et de l'Aquarium du Québec. 2005. Avis du comité régional sur l'avenir du Jardin zoologique et de l'Aquarium du Québec. Québec.
- COMMISSION canadienne du tourisme. 2004. Symposium sur les produits touristiques culturels et patrimoniaux. Montréal, 1^{er} mai.
- COMMUNAUTÉ métropolitaine de Québec. 2006. Bâtir ensemble une communauté plus forte : Vision stratégique du développement de la communauté métropolitaine de Québec. Québec, Communauté métropolitaine de Québec.
- COMMUNIQUÉ du gouvernement. 2006. L'ADQ propose le projet « Renaissance du Zoo de Québec ». Cabinet du chef de l'ADQ. - <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2006/10/c8336.html>
- CÔTÉ, Louise. 2006. Survol de l'histoire de la ville de Québec. Site de la ville de Québec. <http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/exploration/histoire.shtml> - Consulté le 20 octobre 2006.

- DERÔME, Bernard. 2006. Le sort du zoo de Québec est scellé. Radio-Canada. Diffusion, 18 avril, 22h00, HNE.
- DESMEULES, Sylvain. 2006. Financement de l'industrie touristique : Tourisme Québec et les ATR du Québec s'entendent. Le Soleil, 1^{er} mars.
- DION-VIENS, Daphnée. 2006. Jardin zoologique : l'entente Després-Boucher a du plomb dans l'aile. Le Soleil, 30 janvier.
- FÉDÉRATION des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ). 2006. Projet de fermeture du Jardin zoologique du Québec. Lettre d'appui à la coalition.
- FOURNIER, Lise. 2004. Le Zoo et l'Aquarium : Retombées de 11 M \$ pour la région. Le Soleil, 17 juillet.
- GAGNON, Daniel. 2006. Une mise de fonds de 200 000 \$: l'Office du tourisme de Québec pose un geste concret pour appuyer la sauvegarde du Jardin zoologique. Québec. Office du tourisme de Québec.
- GOUVERNEMENT du Québec. 2005. Vers un tourisme durable : Politique touristique du Québec. Québec.
- HERBERT, Michel. 2005. La Sépaq écoperait une facture de plus de 15 millions \$. Le Journal du Québec, 2 février.
- HÉBERT, Michel. 2006. Rien ne va plus entre Després et Di Vita. Le Soleil, février.
- HOUDE, François. 2005. Communiqué : Près de 20 000 appuis déposés à l'Assemblée nationale. Québec. CCEQ.
- HOUDE, François et Lise PILOTE. 2005. Communiqué : 69 % de la population contre la fermeture du Jardin zoologique du Québec. Québec. CCEQ.
- LEMIEUX, Louise. 2006. Communauté métropolitaine de Québec : À quelques cheveux d'une entente sur le zoo. Le Soleil, 10 février.
- LEPAGE, Frédéric. 2006a. Communiqué pour diffusion immédiate : Sauvegarde du Jardin zoologique du Québec, le caucus du bloc Québécois réclame unanimement que le gouvernement Harper respecte ses engagements envers Québec. Québec. Aile parlementaire du Bloc.
- LEPAGE, Frédéric. 2006b. Communiqué pour diffusion immédiate : Jardin zoologique de Québec, il est grandement temps pour Stephen Harper d'intervenir et de livrer la marchandise. Québec. Aile parlementaire du Bloc.

- LEPAGE, Frédéric. 2006c. Communiqué pour diffusion immédiate : Madame Verner, il ne vous reste que dix jours pour tenir votre engagement de sauver le jardin zoologique de Québec ! Québec. Aile parlementaire du Bloc.
- MACIAS-VALADEZ, Katia. 2006. Pour diffusion immédiate : Pour que le Jardin zoologique de Québec reste vivant. Québec. Société des musées du Québec.
- MATHIEU, Isabelle. 2006. Un ultime effort pour sauver le zoo : La mairesse appelle Duceppe et Layton à la rescousse. Le Soleil, 19 avril.
- MERCIER, Louise. 2006. Lettre d'appui à la coalition. Québec. Conseil des monuments et sites du Québec.
- MINISTÈRE des Loisirs, de la Chasse et des Pêches. 1993. Écozoo du Québec... un projet d'envergure.
- MORIN, Christian. 2004. Étude sur les retombées économiques de l'industrie des attractions touristiques du Québec. Québec. Woods Strategies Inc.
- NÉRON, Jean-François. 2005. Année touristique difficile : Québec pris à partie. Le Soleil, 22 novembre.
- NOREAU, Pierre-Paul. 2006. Très promoteur. Le Soleil, 30 mars.
- NORMANDIN, Pierre-André. 2005. Les rénovations ont miné le zoo: Sans les transformations, le gouvernement n'aurait pas payé plus cher en 2004. Le Soleil, 12 décembre.
- OUMET, Marc. 2001. Réflexions sur la baisse de la criminalité au Québec. 30^e Congrès de la Société de criminologie du Québec. Montréal. Université de Montréal, École de criminologie, 23 mai 2001.
- PELLETIER, Réjean. 2006. L'énigme de Québec décortiqué. Le Devoir, 28 janvier.
- PILOTE, Lise. 2006a. Des précisions de l'entente sont requises et une rencontre avec le ministre et la mairesse est exigée. Québec. Coalition pour la sauvegarde du zoo.
- PILOTE, Lise. 2006b. Demain, une rencontre décisive pour l'avenir du zoo. Québec. Coalition contre la fermeture du Jardin zoologique du Québec.
- PORTER, Isabelle. 2006. C'est le zoo. Le Soleil, 11 février.
- PROVENCHER, Normand. 2006. Second regard. Le Soleil, 28 janvier.

- RESEARCH Resolutions et Consulting Ltd. 2002. Touristes canadiens adeptes des musées. Commission canadienne du tourisme.
- SAUVÉ, Mathieu-Robert. 2006. Libre opinion : Tenez bon, M. le ministre ! - <http://www.ledevoir.com/2006/03/30/105550.html>
- SAUVONSLEZOO. 2006. Sauvons le zoo - <http://www.sauvonslezoo.org>
- STATISTIQUES CANADA. 2006. La ville de Québec et ses arrondissements au 1^{er} janvier 2002 et 1^{er} janvier 2006.
- TURGEON, Jean, France GAGNON et Dominique GAGNÉ. 2005. Les engagements électoraux du Parti libéral du Québec en 2003 et les politiques en matière de santé et de services sociaux du gouvernement Charest, de 2003-2005. Bilan des réalisations du gouvernement Charest. Colloque. Québec. Version préliminaire, 9 et 10 décembre 2005.
- VAILLANCOURT, Claude. 2006a. 23,4 millions \$ pour fermer le zoo : Cesser son exploitation coûtera autant que de le garder ouvert cinq ans. Le Soleil, 17 janvier.
- VAILLANCOURT, Claude. 2006b. Relance du zoo. Québec solidaire veut qu'un comité des sages soit formé. Le Soleil, 30 mars.
- VAILLANCOURT, Claude. 2006c. Zoo sauvage de Saint-Félicien : Demande d'octroi pilotée par la ministre du Tourisme. Le Soleil, 9 mars.
- VILLE DE QUÉBEC. 2006. Sommaire décisionnel DG2006-006. Québec. Hôtel de ville de Québec.
- VILLE DE QUÉBEC. 2005. Extraits du procès-verbal de la séance du Conseil de la ville, tenue le 5 décembre. Québec. Hôtel de ville de Québec.
- WIKIPÉDIA. 2006a. Histoire de la ville de Québec. - [http://fr.wikipedia.org/wiki/Qu%C3%A9bec_\(ville\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Qu%C3%A9bec_(ville)) - Consulté le 26 octobre 2006.
- WIKIPÉDIA. 2006c. Communauté métropolitaine de Québec. - http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Communaut%C3%A9_m%C3%A9ropolitaine_de_Qu%C3%A9bec - Consulté le 12 novembre 2006.
- WIKIPÉDIA. 2007. Partis politiques fédéraux du Canada. - http://fr.wikipedia.org/wiki/Partis_politiques_canadiens#Partis_politiques_f.C3.A9d.C3.A9raux

ANNEXE

LES ORGANISMES MEMBRES DE LA COALITION

| ORGANISMES | QUELQUES CARACTÉRISTIQUES |
|---|--|
| La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec | Elle a pour mission de favoriser le développement économique et social par son rôle de catalyseur auprès des entreprises membres. Elle joue le rôle de leader pour assurer le maintien des conditions socio-économiques propices à la croissance des affaires et à la promotion des intérêts de ses membres. |
| L'Association des bénévoles du Jardin zoologique | Elle compte environ 350 membres. |
| L'Association hôtelière de la région du Québec | C'est un regroupement de plus de 130 établissements hôteliers situés sur le territoire de la région de Québec. Ces établissements sont les petits hôtels, les hôtels de moyenne ou grande capacité, les motels, les auberges, les maisons, les villages d'accueil, les stations récréo-touristiques, les appartements hôtel, les chalets, les condos hôtel ou les centres de villégiature. Les membres couvrent l'ensemble de la ville de Québec, de la Rive-Nord à la Rive-Sud. |
| L'Office du tourisme de Québec métropolitain | Il est responsable de la mise en marché de la région de Québec. Il fait aussi la promotion du tourisme d'agrément et d'affaires par l'intermédiaire des grossistes, des agents de voyages, des planificateurs de congrès et de réunions d'affaires et des médias destinés aux consommateurs et ce, sur plusieurs marchés. |
| Le Parti pour le renouveau municipal | C'est le parti politique qui détient la majorité à l'Hôtel de ville de Québec et assume les responsabilités de l'Opposition. Ce parti a géré la ville de Québec de février 2001 à avril 2006. |
| Le Parti québécois | Il œuvre sur la scène provinciale et préconise la souveraineté du Québec. Il aurait plus de 140 000 membres en novembre 2005. L'objectif premier du Parti québécois est d'obtenir l'indépendance politique, économique et sociale, qui est perçue à la fois comme cadre et comme moyen du développement du Québec. Le Parti québécois est un parti qui se définit comme social-démocrate et nationaliste. Il est reconnu pour être interventionniste en favorisant la participation de l'État dans le champ économique de la vie sociale, ce que lui reprochent plusieurs de ses adversaires de la droite politique. |
| La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec | Elle a pour mission de favoriser le développement économique et social par son rôle de catalyseur auprès des entreprises membres. Elle joue le rôle de leader pour assurer le maintien des conditions socio-économiques propices à la croissance des affaires et à la promotion des intérêts de ses membres. |
| Le Syndicat de la fonction publique | Le Syndicat de la fonction publique du Québec de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches compte environ 10 000 membres. |